



MUNICIPALITE

**PREAVIS N° 33/2011
AU CONSEIL COMMUNAL**

**Demande de crédit d'ouvrage pour financer la restauration
et transformation de la salle del Castillo**

Séance de la commission :

**Mercredi 11 janvier 2012, à 19h
Hôtel de Ville, salle N° 6**

TABLE DES MATIERES

1. OBJET DU PREAVIS	2
2. INTRODUCTION	2
3. HISTORIQUE	3
4. PROJET LAUREAT	3
5. PILOTAGE DU PROJET	4
6. PROGRAMMATION	4
7. DESCRIPTION DU PROJET	5
7.1 La restauration et transformation de la Salle del Castillo	5
7.2 La démolition du Restaurant du Rivage	7
7.3 La construction d'une nouvelle station électrique et l'assainissement du réseau d'égout et des services industriels dans le secteur du Quai Monnerat	7
7.4 Le doublage acoustique du mur mitoyen des annexes du Château de l'Aile et de la Salle del Castillo	8
7.5 Le renouvellement de l'ameublement de la Salle del Castillo	8
8. PROCEDURE D'ENQUETE	8
9. CALENDRIER	9
10. COÛT DE CONSTRUCTION	9
10.1 Base des coûts de construction	9
10.2 Descriptif technique des travaux prévus pour la Salle del Castillo	9
10.3 Coût des travaux	13
10.3.1 La restauration et transformation de la Salle del Castillo	13
10.3.2 La démolition du Restaurant du Rivage	15
10.3.3 La construction d'une nouvelle station électrique et l'assainissement du réseau d'égout et des services industriels dans le secteur du Quai Monnerat	15
10.3.4 Le doublage acoustique du mur mitoyen des annexes du Château de l'Aile et de la Salle del Castillo	16
10.3.5 Le renouvellement de l'ameublement de la Salle del Castillo	16
11. ASPECT FINANCIER	17
11.1 Demande de crédit	17
11.2 Plan des investissements	17
11.3 Charges financières	17

Vevey, le 1^{er} décembre 2011

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

1. OBJET DU PREAVIS

Le présent préavis a pour objet la demande de crédits permettant le financement des ouvrages suivants :

1. la restauration et transformation de la Salle del Castillo	CHF	16'950'000.—
2. la démolition du Restaurant du Rivage	CHF	445'000.—
3. la construction d'une nouvelle station électrique et l'assainissement du réseau d'égout et des services industriels dans le secteur du Quai Monnerat	CHF	650'000.—
4. le doublage acoustique du mur mitoyen des annexes du Château de l'Aile et de la Salle del Castillo	CHF	900'000.—
5. le renouvellement de l'ameublement de la Salle del Castillo	CHF	615'000.—

Pour garantir une transparence dans le contenu des projets et des coûts, la Municipalité présente cette demande de crédit, d'une somme totale de CHF 19'560'000.—, sous la forme d'ouvrages distincts, mais néanmoins étroitement liés entre eux pour des raisons techniques.

2. INTRODUCTION

En 2007, dans le cadre des décisions liées à l'avenir du Château de l'Aile, le Conseil communal accordait à la Municipalité un crédit pour financer l'étude de la rénovation de la Salle del Castillo¹. Un an plus tard, dans le cadre des études menées pour l'établissement du Plan partiel d'affectation « Jardin du Rivage – Château de l'Aile » un autre crédit était accordé pour l'organisation d'un concours de projets regroupant le Jardin du Rivage et la Salle del Castillo afin de disposer d'un concept d'aménagement global de l'entier du secteur².

Le concours fut lancé en août 2009 et se termina en janvier 2010 avec la remise de 13 projets. C'est en mars 2010, que le jury désigna lauréat du concours, à une large majorité, le projet intitulé « gilles & jacques ». Ce projet présente un aménagement cohérent de l'ensemble du périmètre et dans les parties traitées, trouve une réponse pertinente et subtile aux problèmes complexes qu'elles posent.

La priorité étant portée sur le projet de la Salle del Castillo, les démarches ont ensuite consistés à organiser les appels d'offres de service afin de compléter l'équipe pluridisciplinaire de mandataires, notamment, par les ingénieurs en structures et en installations techniques ainsi que les experts.

Un effort particulier a été mis sur la programmation afin que le bâtiment réponde pleinement aux besoins et attentes des futurs utilisateurs. C'est pourquoi, outre la Fondation des arts et spectacles – gérant la salle depuis près de 20 ans – plusieurs autres utilisateurs ont été intégrés au processus de développement du projet.

¹ Rapport - Préavis N° 5/2007

² Préavis N° 24/2008

D'une manière générale, la substance du projet lauréat a été maintenue. L'étude a consisté essentiellement à rechercher des solutions techniques et architecturales afin de trouver des convergences entre les fortes contraintes patrimoniales du bâtiment, les aspects fonctionnels et l'exploitation future du bâtiment.

L'étude du projet d'architecture de la Salle del Castillo étant terminée, la Municipalité soumet au Conseil communal la présente demande de crédit qui permettra au projet d'entrer dans une phase concrète de réalisation.

Parallèlement à cette étude, la Municipalité a aussi poursuivi les démarches de légalisation du Plan partiel d'affectation « Château de l'Aile – Jardin du Rivage ». Pour l'instant, son entrée en vigueur est freinée par le traitement des oppositions. Néanmoins, dans sa séance du 1er septembre 2011, le Conseil communal a adopté le PPA et approuvé les réponses proposées par la Municipalité à l'intervention et aux oppositions formulées lors de l'enquête publique.

Les autres projets envisagés dans le secteur, tels que le réaménagement du Jardin du Rivage et la rue Louis Meyer feront l'objet de demandes de crédits distinctes.

La Municipalité se réjouit de mettre à disposition de la population veveysane un outil rénové et répondant à ses aspirations. Elle prendra contact avec la Fondation des arts et spectacles afin de définir un concept d'exploitation dans le but d'assurer une utilisation optimale de la salle del Castillo.

3. HISTORIQUE

Construit entre 1906 et 1908, le complexe du Casino du Rivage est l'œuvre de l'architecte veveysan Charles-Louis Coigny. Considéré comme l'un des derniers témoins de l'architecture 1900 des casinos lémaniques, il s'insère dans le mouvement de développement touristique de cette époque, qui a vu naître, autour du lac Léman, un grand nombre d'établissements hôteliers et de loisirs.

Il est intéressant de noter que le complément du financement nécessaire à la construction de l'édifice provient d'un don du défunt compte Andres del Castillo. Ce legs est conditionné à l'inscription de son nom à l'entrée de la salle, encore visible aujourd'hui.

En parcourant l'histoire de son évolution architecturale, on observe que les modifications principales portées à l'enveloppe extérieure et intérieure se situent entre la fin des années '40 et le milieu des années '50 :

- En 1949, les façades de l'entrée principale et celles intérieures de la salle subissent d'importantes transformations. Afin de donner au casino une identité plus « moderne », le toit en pavillon au-dessus de l'entrée est remplacé par un fronton triangulaire et la marquise d'origine – en métal et verre – est remplacée par une dalle en béton. Pour améliorer l'isolation thermique de la salle, de nouveaux vitrages sont posés à l'extérieur. Les façades intérieures sont repeintes d'une couleur unie et les sculptures, jugées superflues, sont déposées.

Il est à noter que trois ans plus tôt, lors d'un rafraîchissement de la salle, disparaissaient aussi les peintures allégoriques du peintre-décorateur Marcel Chollet qui décorait la façade sud de la salle. Les mosaïques de pavement de l'artiste Mathieu Pedrolì, réalisées en 1911, ont été quant à elles préservées.

- C'est entre 1955 et 1956 qu'intervient la démolition de l'ancien restaurant et la construction du nouveau, comprenant aussi la transformation de la scène. Ces interventions sont motivées par des raisons pratiques liées aux besoins de nouveaux espaces et de mise en sécurité.

Cette intervention est l'aboutissement de plusieurs études qui tentaient de résoudre les problèmes majeurs de la salle, apparus déjà dès 1930, qui étaient d'une part,

l'insuffisance des surfaces à disposition, tels que la salle à manger, les salles de réceptions, les vestiaires ainsi que l'exiguïté des espaces d'accueil et d'autre part, la mauvaise sonorité de la grande salle.

Peu de temps après, en 1958, un bar-dancing fut créé dans le foyer du 1er étage afin d'augmenter les recettes et financer ainsi l'entretien nécessaire au bâtiment. Malgré l'introduction de ces activités difficilement compatibles avec celles de la grande salle, la vocation de la Salle del Castillo en tant que lieu polyvalent, servant au développement des sociétés et mouvements culturels locaux, est maintenue à travers les décennies.

C'est entre 1981 et 1988 qu'eut lieu le débat autour de la motion Modoux, qui demandait une modernisation urgente de la salle. Le projet envisagé consistait essentiellement à diviser la grande salle en créant deux étages superposés, compromettant notamment les décors en staff d'origine. Sous la pression du Service cantonal des monuments historiques, le projet est finalement abandonné au profit d'un projet global incluant, non seulement le complexe du Casino du Rivage, mais aussi le Château de l'Aile.

C'est en 1988 que la commune décide l'achat du Château de l'Aile à la famille Couvreur, propriétaire pendant plus de trois siècles. Un concours d'architecture fut lancé en 1991 en vue de réaliser un centre récréatif, culturel et hôtelier. Mais étant donné la conjoncture économique défavorable de ces années là, le financement de ce projet n'a pas pu être assuré. Cette situation aboutit à la décision de principe de vendre la propriété du Château de l'Aile, pour autant que cela ne prêterait pas les possibilités d'extension de la Salle del Castillo et préserve le Jardin du Rivage.

Une offre d'achat fut présentée, en novembre 2003, par l'architecte Christian Constantin. Compte tenu des critiques et des remarques émises lors des séances de la commission du Conseil communal au sujet de ce projet, la Municipalité décide de retirer le rapport-préavis N° 7/2005. En effet, l'emprise importante du projet sur le Jardin du Rivage représente pour certains, une atteinte inacceptable à l'un des sites majeurs de la ville.

Plusieurs offres spontanées portant sur la réhabilitation du Château de l'Aile et/ou le Casino du Rivage sont parvenues à la Municipalité depuis le retrait du rapport-préavis. L'offre retenue par la Municipalité et acceptée par le Conseil communal est celle de M. Bernd Grohe pour le Château de l'Aile et Projet109 SA pour le nouveau bâtiment qui remplacera celui du restaurant du Rivage.

Enfin, il est encore à mentionner la réalisation des travaux urgents liés à la sécurisation de la grande salle en 2005. Pour ces derniers, l'exploitation de la grande salle a dû être momentanément interrompue pour permettre l'installation d'un échafaudage intérieur, nécessaire à la protection des personnes. Cette installation provisoire a permis de maintenir en exploitation la salle, dans l'attente du projet de restauration.

4. PROJET LAUREAT

Comme déjà évoqué dans la note introductive, le projet d'architecture proposé est issu du concours qui s'est déroulé entre 2009 et début 2010.

Le projet pour la Salle del Castillo se caractérise par les interventions majeures suivantes : la restitution moderne de l'ancienne toiture de l'entrée, affectée en salle de société et le réaménagement mesuré du bâtiment.

Le projet intitulé « gilles & jacques », dont les auteurs sont les architectes montreusiens Daniel Furer et Marion Zahnd, constitue une proposition architecturale forte et délicate qui offre un potentiel d'évolution prometteur, sous réserve d'opérer certains ajustement : loger la troisième salle de société, opter pour des gradins escamotables au lieu de démontables et trouver un dispositif pour l'avant scène plus fonctionnel.

Ces points, identifiés par le jury lors du jugement des projets, ont tous été traités et développés dans le cadre de l'étude.

Une image de l'entrée prise depuis la Place du Marché, extraite des planches du concours, est jointe en annexe. Elle permet de mieux comprendre l'intégration de la nouvelle toiture qui accueillera une salle de société.

5. PILOTAGE DU PROJET

Le pilotage du projet est assuré par une commission de construction dont la mission est d'approfondir et valider le travail des mandataires. Elle est composée de la municipale, du chef de service et du chef de projet de la Direction de l'architecture et des infrastructures, du délégué culturel, du directeur et du technicien du Théâtre de Vevey, de l'experte cantonale des monuments historiques et enfin, des architectes mandataires.

6. PROGRAMMATION

Consultations

En complément des besoins identifiés par la Fondation des arts et spectacles, gérants de la salle depuis près de 20 ans et afin de répondre au plus près aux nombreuses activités qui pourront être accueillies, une démarche de consultations a été engagée auprès de différents utilisateurs potentiels.

Il s'agit du directeur du concours Clara Haskil pour l'organisation de concerts de musique classique, du vice président de la Société des Hôteliers de Montreux Vevey Riviera pour l'organisation de repas, mariages, conférences et séminaires, du directeur de Cinerive pour l'organisation de projections, du délégué au sport pour les manifestations se déroulant sur la Place du Marché et dont la salle pourrait être utilisée comme base stratégique et enfin, des représentants du Festival Images pour des expositions.

Au fur et à mesure des rencontres, les informations échangées ont permis d'une part, d'affiner le projet d'architecture dans son ensemble et d'autre part, clarifier certains choix d'équipements d'exploitation.

Une coordination technique a également eu lieu avec les mandataires en charge de la restauration du Château de l'Aile pour ce qui concerne la construction de la nouvelle station électrique et le doublage acoustique du mur mitoyen.

Activités et capacités des salles

La polyvalence de la grande salle sera maintenue et même renforcée avec la construction d'une avant scène mobile. En effet, on distingue cinq configurations du public, comportant chacune ses propres caractéristiques :

- Pour le public debout (musique amplifiée, événement), la capacité est limitée à 1'000 personnes.
- Pour les banquets, la salle sera équipée de telle manière à pouvoir accueillir 480 personnes.
- Pour la salle à plat (conférence, réunions publiques et projections), 620 personnes pourront être accueillies sans la mise en place de l'avant-scène et 520 personnes avec l'avant-scène.
- Pour la salle avec gradins (concert et spectacle), la capacité varie entre 460 et 560 personnes en fonction du nombre de gradins et ceci, sans la mise en place de l'avant-scène.
- Une configuration de petite salle, avec les gradins, sera possible et dans ce cas, sa capacité peut atteindre 170 personnes.

Pour des raisons de sécurité incendie, la capacité de la galerie et des salles de société est limitée à 50 personnes.

7. DESCRIPTION DU PROJET

7.1 La restauration et transformation de la Salle del Castillo

L'entrée principale

L'accès au foyer du rez-de-chaussée est assuré par l'escalier d'origine donnant sur la Place du Marché et pour les personnes à mobilité réduite, par une nouvelle rampe placée le long de la façade Nord.

La grande salle

La grande salle sera entièrement rénovée et restaurée. Aucune modification n'est prévue dans son volume principal. Comme à l'origine, l'espace sous la galerie sera séparé de la salle par une paroi traitée de manière contemporaine, qui aura une fonction de sas pour la protection acoustique et lumineuse. Cet espace accueillera la billetterie et une partie du bar. Afin d'assurer le respect des normes de la salle au niveau des charges utiles, le radier et la dalle entre le sous-sol et la grande salle seront entièrement reconstruits.

La scène, l'avant-scène et l'arrière-scène

La scène actuelle et le front de scène seront modifiés afin d'obtenir une hauteur de scène plus adaptée aux spectacles. C'est pourquoi, le niveau sera abaissé à 1.15 m au lieu de 1.40 m actuel. La scène comportera un proscenium fixe de 1 m afin d'inviter les orateurs ou artistes à dialoguer facilement avec le public. Cette scène, dont les dimensions sont données par le bâtiment, sera également accompagnée d'une avant-scène mobile permettant à la fois d'accueillir de grandes formations, de moduler la disposition de la scène, mais également de faciliter le transport et le stockage du matériel entre la salle et le sous-sol. Un accès « cour / jardin » permettra toutes sortes de représentations. Des systèmes efficaces de transport d'équipements entre la rue, la salle, la scène et le sous-sol assureront un bon fonctionnement dans les espaces secondaires très restreints.

Les foyers et les salles de sociétés

Les trois espaces multifonctionnels « foyers - salles de sociétés » pourront fonctionner chacune de manière indépendante. Ils seront tous équipés d'une petite infrastructure type frigo, arrivée d'eau et prise électrique. Grâce à ce dispositif, ces foyers pourront également jouer le rôle de vestiaire ou de bar d'appoint lors de grandes manifestations. Le foyer du rez-de-chaussée, libéré de tous aménagements, retrouvera son volume et sa vocation d'origine. La nouvelle billetterie et le bar sont installés dans le sas créé sous la galerie. Des vestiaires mobiles seront stockés dans un local attenant au foyer du sous-sol. C'est également à ce niveau que l'on trouve les sanitaires pour le public.

Au dessus du foyer « rez-de-chaussée », se trouve la deuxième salle de société, qui peut aussi être utilisée de foyer « supérieur » de la grande salle. Tous les aménagements réalisés pour le cabaret seront démolis. Les décors d'origine seront restaurés et complétés. Cette salle majestueuse donne à travers la grande baie vitrée et son balcon sur la Place du Marché. Depuis le palier amenant à la galerie, on trouve le départ d'un nouvel escalier qui desservira la troisième salle de société située aux combles.

Le volume vertical à pans inclinés fait comprendre qu'on se trouve dans un toit. Des échappées de vues en diagonale vers la ville d'une part et vers le lac et les montagnes d'autre part surprennent et orientent l'utilisateur.

A tous les niveaux, le système d'organisation d'origine - plan triangulaire - est respecté : l'espace central est clairement délimité. Les zones de distribution et de service s'organisent sur deux côtés de telle manière à dégager le front dominant la Place du

Marché. Malgré une typologie identique, chacune des trois salles aura un caractère très différent.

Les circulations

Les différents niveaux des foyers et salles sont desservis par un ascenseur, logé dans un vide technique existant. Les escaliers principaux existants sont restaurés et le nouvel escalier entre la galerie et les combles s'inscrit dans la logique spatiale existante.

L'escalier attenant à la scène permet les circulations entre la scène et les espaces techniques scéniques (loges, foyer artistes, locaux techniques scéniques), différenciant ainsi les accès « public » de ceux des « artistes ». Pour accéder à la scène, un escalier transformable en plate-forme élévatrice sera mis en place dans le foyer jardin. Ce dernier est le trait d'union entre la grande salle et le jardin public.

Les espaces de service

Les espaces servants sont aménagés au sous-sol. Le foyer des artistes et le local de stockage se situent sous la scène et à proximité de l'avant-scène mobile. La partie centrale du sous-sol est occupée par les locaux techniques, les sanitaires et la cuisine de régénération. La plate-forme élévatrice, en liaison directe avec la ruelle extérieure, dessert le foyer-jardin et le sous-sol. Les installations techniques de la grande salle sont placées dans un local au-dessus de la scène.

L'enveloppe extérieure

L'enveloppe extérieure est soigneusement restaurée. Le soubassement en pierre d'Arvel est nettoyé et localement réparé. Il en va de même pour la structure en ciment moulé. Une peinture, qui reprendra la couleur d'origine, sera appliquée à l'ensemble du bâtiment. Les fenêtres intérieures d'origine de la grande salle sont restaurées. Les fenêtres d'hiver, qui datent de 1949, sont remplacées par des fenêtres contemporaines en chêne, plus performantes acoustiquement et thermiquement. Les deux fenêtres des extrémités de la salle seront remplacées par des fenêtres en chêne à double vitrage, l'une d'elle sera équipée pour assurer le désenfumage. Les portes d'entrée et la grande baie du foyer du 1er étage sont conservées et restaurées. Pour cette dernière, un nouveau vitrage isolé sera intégré sur la face intérieure. La toiture de la grande salle est rénovée et sera recouverte d'une couverture en ardoises artificielles.

Le nouveau toit sur l'entrée principale est une structure plissée composée d'éléments préfabriqués en bois et recouverte d'un placage en zinc pré-patiné.

Aspects énergétiques

Un diagnostic thermographique a été réalisé en janvier 2011 sur le bâtiment de la Salle del Castillo. Il a permis de faire le constat suivant :

- Les façades en murs de maçonnerie de pierre massifs sont dépourvues d'isolation thermique et sont à l'origine de pertes de chaleur significatives.
- Seules les fenêtres de la grande salle ont été doublées. Les autres fenêtres sont en simple vitrage et thermiquement, très faibles.
- Le sous-sol, bien que non chauffé, est à l'origine de pertes de chaleur qui sont transmises vers l'extérieur via les murs de fondation en pierre.

La performance actuelle de l'enveloppe thermique est donc très faible. Des améliorations pourront y être apportées, mais dans des limites des contraintes de conservation de la valeur patrimoniale du bâtiment. Certains éléments tels que les murs extérieurs ne pourront pas être isolés car cela impliquerait une forte altération des décors qui ornent ces façades intérieures et extérieures.

Néanmoins, le renforcement thermique est possible sur les parties de bâtiment suivant : la toiture et les vitrages de la grande salle, l'ensemble des fenêtres, le radier et les murs

contre terre, le mur extérieur de la façade ouest (ancien mur mitoyen avec le Restaurant du Rivage, le mur de la façade sud (doublage acoustique).

Les installations de ventilation seront équipées d'échangeurs pour la récupération de la chaleur et le chauffage du bâtiment sera assuré par la centrale de chauffage à distance des Galeries du Rivage.

Toutefois, l'addition de ces mesures ne permettra pas d'atteindre les valeurs limites de la norme SIA 380/1 et du standard bâtiment 2008, mais d'en être très proche.

7.2 La démolition du Restaurant du Rivage

La bâtiment comportant le Restaurant du Rivage est destiné à être démoli au profit d'une nouvelle construction prévue dans le cadre du Plan partiel d'affectation « Château de l'Aile – Jardin du Rivage ».

Cette future construction sera indépendante de la Salle del Castillo, séparée avec cette dernière par une ruelle accessible au public et donnant l'accès au Jardin du Rivage.

Sur le plan technique, cette démolition est un préalable indispensable au démarrage des travaux de la Salle del Castillo. En effet, la nature des travaux prévus – qui comprend notamment la démolition et la reconstruction du radier et de la dalle sur sous-sol – implique l'emploi de machines appropriées et par conséquent, d'un accès adapté. Cette façade, une fois libérée du bâtiment, est la seule permettant de répondre à cette contrainte de chantier. De plus, cette zone sera utilisée comme aire de chantier, ce qui réduira au minimum l'emprise du chantier sur le domaine public de la rue Louis Meyer.

Le bâtiment sera entièrement démoli, y compris les parties du sous-sol. Un réaménagement de surface simple est prévu en fin de chantier, dans l'attente de la réalisation de la future construction.

7.3 La construction d'une nouvelle station électrique et l'assainissement du réseau d'égout et des services industriels dans le secteur du Quai Monnerat

Construction d'une nouvelle station électrique

Une nouvelle station électrique est nécessaire pour couvrir les besoins de la Salle del Castillo, du Château de l'Aile et des grandes manifestations qui se déroulent régulièrement sur la Place du Marché.

Son emplacement est défini en fonction de plusieurs critères tels que la proximité de la Place du Marché, les réseaux existants dans le terrain et l'accès au local.

Entièrement enterré, l'accès est prévu depuis le sous-sol de la Salle del Castillo. A l'extérieur, une trappe permettra d'équiper la station en matériel technique.

Le local sera réalisé en béton armé étanche à l'eau. Quelques reprises en sous-œuvre des murs sont nécessaires pour réaliser l'accès. L'emploi de palplanches et un pompage des eaux est aussi nécessaire, le local se situant en dessous du niveau du lac.

Le financement de cet ouvrage sera réparti entre la Commune de Vevey et le propriétaire du Château de l'Aile en fonction de la puissance électrique demandée, alors que l'équipement de la station est entièrement à la charge du fournisseur d'énergie.

La part du financement à la charge de la Ville de Vevey est de 75% du coût total.

Assainissement du réseau d'égout et des services industriels dans le secteur du Quai Monnerat

Les travaux envisagés concernent le secteur compris entre l'extrémité de la rue Louis-Meyer et le bas du Quai Monnerat, représentant un tronçon de 90 mètres environ.

Ce secteur est équipé de deux réseaux d'égout de type unitaire. L'un, appartenant au domaine public, récolte les eaux mélangées des bâtiments de la rue Louis-Meyer et de la Grande Place 5 et 7, l'autre, appartenant au domaine privé, permet l'évacuation des eaux de la Salle del Castillo et du Château de l'Aile.

La construction de la station électrique et de la fosse de relevage des eaux de la Salle del Castillo implique une modification du tracé des réseaux des services industriels et de l'égout communal. Cette situation offre l'opportunité d'anticiper la réalisation d'un nouveau réseau d'égout de type séparatif dans ce secteur. Les travaux comprennent également la construction de chambres de visites, la démolition de l'ancienne station de relevage, un tube pour l'éclairage public ainsi que le déplacement d'une borne hydrante.

7.4 Le doublage acoustique du mur mitoyen des annexes du Château de l'Aile et de la salle del Castillo

La Salle del Castillo et les annexes du Château de l'Aile sont séparés, sur leurs longueurs, par un mur mitoyen de nature hétérogène. Sur la base des relevés acoustiques, il résulte que l'isolation aux bruits de choc entre les deux bâtiments est suffisante, ce qui n'est pas le cas pour l'isolation aux bruits aériens. Cette faiblesse sera corrigée avec la construction d'un doublage autoportant de 20 cm d'épaisseur et d'un vide de 5 cm. Afin de préserver les décors intérieurs de la Salle del Castillo, ce doublage sera réalisé du côté de la propriété du Château de l'Aile, dans le cadre des travaux prévus sur les annexes, ce qui a comme incidence une perte de surface habitable. Ce doublage devra être désolidarisé de l'actuel mur mitoyen et devra, dès lors, supporter les charges structurelles des annexes du Château de l'Aile.

Pour des raisons pratiques, le mandat de l'étude et la réalisation de ce doublage est confié aux mandataires en charge de la restauration du Château de l'Aile.

Les négociations sur le financement de ce doublage ainsi que les aspects techniques sont en cours et seront finalisés dans le cadre de la légalisation du PPA.

7.5 Le renouvellement de l'ameublement de la Salle del Castillo

L'état de vétusté du mobilier qui équipe la grande salle nécessite qu'il soit renouvelé dans son intégralité. Compte tenu des activités et de la capacité de la salle, il est prévu l'achat de 750 chaises, 100 tables rectangulaires et 50 tables demi-rondes. Il est aussi prévu l'achat de nouveaux rideaux de scène, des fauteuils de la galerie, du matériel pour équiper les vestiaires et la cuisine, d'un panneau d'information et de chariots pour le matériel scénique.

8. PROCEDURE D'ENQUETE

Le projet de la Salle del Castillo comprenant également la démolition du Restaurant du Rivage et la construction de la nouvelle station électrique a été présenté à l'enquête publique entre le 30 juillet et le 29 août 2011.

Trois oppositions ont été enregistrées dans les délais. Elles concernent le Restaurant du Rivage et plus précisément, la coordination de sa démolition avec la légalisation du Plan partiel d'affectation « Château de l'Aile – Jardin du Rivage ».

L'une d'entre elle, traite aussi du financement de la démolition du Restaurant du Rivage, de la modification de l'architecture de l'enveloppe du bâtiment de la Salle del Castillo et de l'abattage des arbres.

La Municipalité, dans sa séance du 24 novembre 2011 a décidé de répondre aux opposants et de délivrer les autorisations nécessaires au démarrage du chantier.

9. CALENDRIER

La durée des travaux et de la mise en service est estimée à 2 ans. Sous réserve de l'obtention des autorisations, les travaux devraient débuter en avril 2012 pour se terminer en avril 2014.

10. COÛT DE CONSTRUCTION

10.1 Base des coûts de construction

Le calcul du coût de construction de la Salle del Castillo est basé à 60% environ sur les montants des soumissions. L'organisation de l'appel d'offres de construction, en procédure ouverte, a eu lieu entre le 23 septembre et le 3 novembre 2011. Le solde du coût est calculé en fonction des offres cadres d'entreprises et des estimations des mandataires avec un degré de précision de plus ou moins 10%.

Le coût de la démolition du Restaurant du Rivage est entièrement basé sur les montants de soumissions, alors que ceux de la station électrique, du doublage acoustique et du renouvellement de l'ameublement sont basés sur des estimations des mandataires.

10.2 Descriptif technique des travaux prévus pour la Salle del Castillo

CFC 211 – Travaux de l'entreprise de maçonnerie

Protections provisoires des décors et des éléments d'origines qui seront conservés.

Excavation et mise en forme du terrain à l'intérieur du bâtiment.

Construction de nouveaux éléments en béton tels que le radier général, la structure porteuse du sous-sol (murs et piliers), la dalle sur sous-sol et sur scène, la dalle sur foyer du 1^{er} étage, les murs du foyer jardin, la cage d'ascenseur, l'escalier entre le 1^{er} étage et les combles, l'escalier de service attenant à la scène ainsi que la dalle et les murs du sanitaire entre le 1^{er} étage et les combles.

Remplissage et création d'ouvertures dans les murs existants qui seront maintenus.

Réalisation de murs non porteurs et de doublages pour les installations techniques.

Mise en place de nouveaux escaliers intérieurs en béton préfabriqués et d'une rampe extérieure permettant l'accès des personnes à mobilité réduite.

Intégration d'une isolation thermique sous le nouveau radier et contre les murs enterrés.

Réfection partielle des crépissages et des moulures extérieures.

Réfection des crépissages intérieurs, traitement des murs contre les remontées de capillarités, crépissages des nouveaux murs et enduisage d'une partie des plafonds.

CFC 213 – Construction métallique

Traitement et ajout de pièces pour le contreventement de la charpente métallique existante au dessus de la grande salle.

Construction de la structure primaire pour les équipements scéniques.

Renforcement structurel de la galerie.

Traitement de la structure métallique existante du front de scène.

CFC 214 – Construction en bois

Démolitions d'éléments en bois tels que la toiture sur la partie de l'entrée principale, les gradins de la galerie et la scène.

Pose d'un complexe d'isolation thermique sur la toiture de la grande salle et construction d'une passerelle de service.

Construction de nouveaux gradins de la galerie.

Renforcement du plancher du 1^{er} étage par une nouvelle dalle mixte en bois et béton.

Construction de la nouvelle toiture isolée sur la partie de l'entrée principale et restauration des anciennes corniches.

CFC 216 – Ouvrages en pierre naturelle

Traitement des parements du socle en pierre, des escaliers du perron d'entrée et des escaliers d'accès au sous-sol.

CFC 218 – Echafaudages

Installation d'un échafaudage extérieur des façades complété par une toiture provisoire recouvrant l'entier du bâtiment.

Dépose et installation d'un nouvel échafaudage dans la grande salle ainsi que divers échafaudages intérieurs pour les salles des sociétés et les cages d'escaliers.

CFC 221 – Vitrages et portes extérieurs

Construction de nouvelles portes métalliques sur la façade ouest et d'un nouveau vitrage sur la façade du foyer jardin.

Restauration et adaptation des portes de l'entrée principale.

Restauration et pose de nouvelles fenêtres métalliques intérieures, en façade sud, au dessus du foyer jardin et en façade est, dans le foyer au 1^{er} étage.

Construction de nouvelles fenêtres métalliques de la salle de société des combles.

Remplacement, à l'identique, des fenêtres de la zone de scène et sous la galerie.

Construction de nouvelles fenêtres en bois de la grande salle, faisant office de doublage extérieur et restauration des fenêtres d'origine.

Construction de nouvelles fenêtres et portes-fenêtres en bois vers l'entrée principale.

CFC 222 – Ferblanterie - couverture

Démolition de l'ancienne couverture et ferblanterie.

Pose d'une nouvelle ferblanterie et construction des nouvelles lucarnes sur la toiture de la grande salle en zinc nature selon les modèles d'origine.

Pose de la ferblanterie sur la nouvelle toiture de l'entrée principale en zinc pré-patiné.

Pose d'une nouvelle ferblanterie sur les corniches en zinc nature.

Couverture de la toiture de la grande salle en tuiles d'ardoise artificielle.

CFC 225 – Revêtements coupe-feu

Obturations coupe-feu des vides techniques verticaux et horizontaux.

CFC 226 – Crépissages de façade

Préparation du support et pose d'une isolation périphérique sur la façade ouest (ancien mur mitoyen avec le restaurant) recouverte d'un crépissage minéral.

CFC 227 – Peinture extérieure

Préparation du support et peinture extérieure sur les façades est, nord et ouest.

CFC 228 – Protection contre le soleil

Installation de stores pour la salle de société aux combles.

CFC 230 – Installations électriques

Démontage et mise hors service des installations électriques existantes.

Récupération et mise en dépôt des anciens lustres.

Installation d'un nouveau réseau de courant fort comprenant les lignes d'alimentation jusqu'à la distribution principale, les liaisons équipotentielles, les chemins et échelles de câbles, les installations d'éclairage, de force et de CVS et les stores électriques.

Fourniture d'un central téléphonique et des terminaux.

Installation d'un nouveau réseau de courant faible comprenant les installations de communications, les installations de détection incendie et de l'éclairage de secours,

l'installation de réception radio-tv, la transmission d'alarmes techniques et l'installation d'exutoires de fumées.

Installations provisoires pour les besoins du chantier (tableaux et éclairages).

Installation d'un éclairage extérieur des entrées au bâtiment.

Contrôle des installations électriques après la mise en service.

CFC 231 – Appareils à courant fort

Fabrication et installation d'un tableau électrique principal et de plusieurs tableaux secondaires.

CFC 232 – Protection contre la foudre

Installation d'un nouveau dispositif de protection contre la foudre.

CFC 233 – Lustrerie

Fourniture de la lustrerie pour l'ensemble du bâtiment (ce poste ne comprend pas l'éclairage scénique prévu au poste du CFC 332).

CFC 235 – Détection incendie et éclairage de sécurité

Installation d'une détection incendie, des appareils pour le fonctionnement des exutoires de fumée et de l'éclairage de secours et d'évacuation.

CFC 240 – Installation de chauffage

Démontage des installations de chauffage existantes.

Installation de groupes de ventilation mécanique de la grande salle, des locaux du sous-sol et des salles de sociétés, complétées par des systèmes de récupération de chaleur.

Installation d'une extraction mécanique des fumées de la grande salle.

Intégration d'un système de refroidissement de la grande salle par le pompage de l'eau de la nappe.

CFC 248 – Isolation de la tuyauterie

Isolation des installations de chauffage et ventilation.

CFC 249 – Automatisation des installations

Equipement d'un système permettant l'automatisation et la télégestion des installations de chauffage et ventilation.

CFC 250 – Installations sanitaires

Démontage des appareils et des installations sanitaires existants.

Installations sanitaires comprenant les appareils, une production d'eau chaude, des postes incendies, les conduites, les canalisations ainsi que les isolations.

CFC 261 - Ascenseur

Installation d'un ascenseur permettant d'accueillir les personnes à mobilité réduite et le transport de matériel des salles.

CFC 265 – Plateforme élévatrice

Installation de deux plateformes élévatrices, l'une sur la façade ouest permettant le transport de matériel entre la ruelle, à l'extérieur, le sous-sol et la grande salle et l'autre, transformable en escalier desservant les niveaux du foyer jardin et de la scène.

CFC 270 – Restauration des staff, des stucs et des boiseries

Restauration de l'ensemble des décors en staff et en stuc ainsi que les boiseries de la grande salle, de la cage d'escalier et des foyers de la partie de l'entrée.

CFC 271 - Plâtrerie

Montage de cloisons et de doublages en plâtre.

Montage de faux-plafonds en plâtre dans le foyer des artistes, les loges et les sanitaires au sous-sol de la grande salle et dans la salle de société aux combles.

CFC 272 - Serrurerie

Fabrication et pose de gardes corps pour la rampe, le perron du foyer jardin et les nouveaux escaliers.

CFC 273 – Portes, vitrages et menuiseries

Démontage des portes existantes et des vitrages extérieurs de la grande salle.

Pose de nouvelles portes en bois peintes pour l'ensemble des locaux.

Pose d'un nouveau vitrage dans la salle de société du 1^{er} étage.

Réalisation de meubles pour les salles de sociétés, d'un doublage de la salle de société au sous-sol, des tables pour les loges et des caissons techniques de la grande salle.

Réalisation d'un doublage du front de scène et de la cloison sous la galerie.

Réparation des boiseries de la grande salle et de la galerie.

CFC 275 – Système de verrouillage

Installation d'un système de verrouillage des portes par un système de clés mécanique et électronique garantissant une souplesse dans la mise en passe.

CFC 276 – Stores intérieures

Installation de stores enroulables pour l'obscurcissement des vitrages et de la façade intérieure sud de la grande salle (mesure acoustique).

Installation de stores d'obscurcissement de la salle de société aux combles.

CFC 277 – Cloisons en éléments

Pose de cloisons préfabriquées pour la séparation des cabines des sanitaires.

CFC 281 – Revêtements de sols

Réalisation de chapes sur la nouvelle dalle en béton de la grande salle et des salles de sociétés du 1^{er} étage et aux combles.

Pose d'un revêtement de sol en matière caoutchouc (perméable à la vapeur) dans les locaux du sous-sol, hormis les locaux techniques.

Rénovation des sols d'origines en terrazzo, en mosaïques et en ciment bouchardé.

Pose d'un sol en bois massif dans la grande salle, sur la scène et l'avant-scène, sur la galerie et dans les salles de sociétés du 1^{er} étage et des combles.

CFC 282 – Revêtement de paroi

Pose de faïences contre les murs de la cuisine et des sanitaires.

CFC 283 – Faux-plafonds

Pose d'un faux-plafond métallique dans la cuisine et la zone distribution au sous-sol.

CFC 285 – Peinture intérieure

Application d'une peinture sur les nouveaux crépis et enduits intérieurs ainsi que sur les sols des locaux techniques.

CFC 330 – Installations électriques scéniques

Installation de l'audio-visuel en courant fort et faible comprenant : les câbles pour l'audio-visuel, un transformateur pour l'alimentation du tableau de sonorisation et l'équipement des tableaux connexions pour la grande salle.

CFC 332 – Sonorisation et éclairage scénique

Installation d'une sonorisation de type standard répondant aux principales utilisations de la grande salle.

Installation d'une boucle magnétique pour les personnes malentendantes.

CFC 335 – Appareils pour la projection

Installation d'un système de projection de base comprenant un vidéoprojecteur et un écran enroulable, placé et s'inscrivant dans le cadre de scène.

CFC 336 – Réseaux scéniques

Fourniture des appareils et des câbles à courant fort et courant faible spécifiques aux équipements scéniques. La mise en place est confiée à l'entreprise d'électricité.

CFC 358 – Agencement de cuisine

Aménagement d'une cuisine de régénération comprenant deux chambres froides pour les boissons et les aliments, un local pour les services, une zone avec les appareils pour la régénération et la laverie.

CFC 365 – Machinerie et serrurerie scénique

Ce poste comprend l'ensemble des moyens de levage scénique pour la grande salle comprenant : une table élévatrice multifonction (avant-scène, élévateur de scène et lieu de stockage) et différents systèmes de suspension (le cintre dans la cage de scène, les porteuses d'avant-scène et en salle, les palans à chaîne et les accroches fixes).

Il est également prévu la fourniture de chariots de rangement des chaises, tables, projecteurs et autre matériel scénique.

CFC 373 – Menuiserie scénique

Construction de panneaux de scène faisant office de rabats sons.

CFC 379 – Gradins

Achat de praticables pour la construction de gradins démontables.

10.3 Coût des travaux

10.3.1 - La restauration et transformation de la Salle del Castillo

<i>CFC</i>	<i>Libellé</i>	<i>Montants (CHF)</i>
1	Travaux préparatoires	682'000.—
101	Relevés	75'000.—
103	Etudes des eaux souterraines	24'000.—
104	Sondages	49'000.—
112	Démolitions et démontages	465'000.—
189	Assainissement amiante	17'000.—
192	Honoraires de l'ingénieur civil (expertises)	16'000.—
196	Honoraires de spécialistes	36'000.—
2	Bâtiment	13'239'000.—
211	Travaux de l'entreprise de maçonnerie	1'943'000.—
213	Construction métallique	98'000.—
214	Construction en bois	728'000.—
216	Ouvrages en pierre naturelle	42'000.—

218	Echafaudages	477'000.—
221	Vitrages et portes extérieurs	655'000.—
222	Ferblanterie – couverture	711'000.—
225	Revêtements coupe-feu	50'000.—
226	Crépissages de façade	76'000.—
227	Peinture extérieure	130'000.—
228	Protection contre le soleil	38'000.—
230	Installations électriques	372'000.—
231	Appareils à courant fort	81'000.—
232	Protection contre la foudre	44'000.—
233	Lustrerie	224'000.—
235	Installation de sécurité	49'000.—
240	Installation de chauffage	354'000.—
244	Installation de ventilation	449'000.—
248	Isolation de la tuyauterie	73'000.—
249	Automatisation des installations	79'000.—
250	Installations sanitaires	243'000.—
261	Ascenseur	134'000.—
265	Plateforme élévatrice	97'000.—
270	Restauration des staff, des stucs et des boiseries	708'000.—
271	Plâtrerie	170'000.—
272	Serrurerie	151'000.—
273	Portes, vitrages et menuiseries	739'000.—
275	Système de verrouillage	43'000.—
276	Stores intérieurs	150'000.—
277	Cloisons en éléments	35'000.—
281	Revêtements de sols	482'000.—
282	Revêtement de paroi	71'000.—
283	Faux-plafonds	55'000.—
285	Peinture intérieure	138'000.—
286	Chauffage provisoire du bâtiment	87'000.—
297	Nettoyage du bâtiment	27'000.—
291	Honoraires d'architectes	2'274'000.—
292	Honoraires des ingénieurs civil et bois	306'000.—
293	Honoraires de l'ingénieur électricien et de l'éclairagiste	242'000.—
294	Honoraires de l'ingénieur en chauffage et ventilation	165'000.—
295	Honoraires de l'ingénieur sanitaire	67'000.—
296	Honoraires de spécialistes	36'000.—
297	Honoraires des experts	146'000.—
3	Equipements d'exploitation	1'956'000.—
330	Installations électriques scéniques	108'000.—
332	Sonorisation et éclairage scénique	372'000.—
335	Appareils pour la projection	52'000.—
336	Réseaux scéniques	40'000.—

358	Agencement de cuisine	308'000.—
365	Machinerie et serrurerie scénique	627'000.—
373	Menuiserie scénique	87'000.—
379	Gradins	59'000.—
396	Honoraires de spécialistes	303'000.—
4	Aménagements extérieurs	130'000.—
460	Petits tracés (remise en état des surfaces extérieures)	130'000.—
5	Frais secondaires	411'000.—
511	Autorisations et taxes	6'000.—
512	Taxes de raccordement	125'000.—
524	Frais de reproduction	100'000.—
530	Assurances	17'000.—
552	Frais de publication	6'000.—
561	Frais de surveillance par des tiers	40'000.—
564	Expertises (phase préliminaire)	107'000.—
566	Bouquet et inauguration	10'000.—
6	Divers et imprévus	532'000.—
600	Réserve pour divers et imprévus, env. 4.0% du CFC 2	532'000.—
		<hr/>
Coût total des travaux TTC		16'950'000.—

10.3.2 - La démolition du Restaurant du Rivage

<i>CFC</i>	<i>Libellé</i>	<i>Montants (CHF)</i>
112	Démolitions	304'000.—
114	Terrassements	113'000.—
191	Honoraires d'architectes	6'000.—
192	Honoraires de l'ingénieur civil	22'000.—
		<hr/>
Coût total des travaux TTC		445'000.—

10.3.3 - La construction d'une nouvelle station électrique et l'assainissement du réseau d'égout et des services industriels dans le secteur du Quai Monnerat

La construction d'une nouvelle station électrique

<i>CFC</i>	<i>Libellé</i>	<i>Montants (CHF)</i>
211	Travaux de l'entreprise de maçonnerie	184'000.—
230	Installations électriques (éclairage du local)	5'000.—
272	Portes intérieures	6'000.—
281	Revêtement de sol	15'000.—
285	Peinture intérieure	5'000.—

291	Honoraires d'architectes	28'000.—
292	Honoraires de l'ingénieur civil	22'000.—
293	Honoraires de l'ingénieur électricien	5'000.—

Coût total des travaux TTC

270'000.—

L'assainissement du réseau d'égout et des services industriels dans le secteur du Quai Monnerat

<i>Pos.</i>	<i>Libellé</i>	<i>Montants (CHF)</i>
1.	Canalisation et équipement communaux	282'000.—
2.	Fournitures communales	20'000.—
3.	Honoraires et frais de reproduction	78'000.—

Coût total des travaux TTC

380'000.—

10.3.4 – Le doublage acoustique du mur mitoyen des annexes du Château de l'Aile et de la Salle del Castillo

<i>CFC</i>	<i>Libellé</i>	<i>Montants (CHF)</i>
211	Travaux de l'entreprise de maçonnerie	600'000.—
214	Charpente	50'000.—
218	Echafaudages	90'000.—
273	Menuiserie	10'000.—
000	Honoraires (architecte, ingénieur civil et acousticien)	150'000.—

Coût total des travaux TTC

900'000.—

10.3.5 - Le renouvellement de l'ameublement de la Salle del Castillo

<i>CFC</i>	<i>Libellé</i>	<i>Montants (CHF)</i>
900	Meubles (tables, chaises et vestiaires)	372'000.—
920	Textiles (rideaux)	120'000.—
930	Appareils (outillage scénique)	47'000.—
940	Petit inventaire (vaisselle et ustensiles)	76'000.—

Coût total de l'ameublement TTC

615'000.—

11. ASPECT FINANCIER

11.1 Demande de crédit

Demande du crédit d'ouvrage :

• la restauration et transformation de la Salle del Castillo	CHF	16'950'000.—
• la démolition du Restaurant du Rivage	CHF	445'000.—
• la construction d'une nouvelle station électrique et l'assainissement du réseau d'égout et des services industriels dans le secteur du Quai Monnerat	CHF	650'000.—
• le doublage acoustique du mur mitoyen des annexes du Château de l'Aile et de la Salle del Castillo	CHF	900'000.—
• le renouvellement de l'ameublement de la Salle del Castillo	CHF	615'000.—
• Déduction du crédit d'étude octroyé Préavis N° 5/2007, demande d'un crédit pour financer les études de rénovation de la Salle del Castillo	CHF	- 950'000.—
• Déduction de la part du financement à la charge du propriétaire du Château de l'Aile pour la construction de la nouvelle station électrique (25% de CHF 270'000.—)	CHF	- 67'500.—
		<hr/>
Total de la demande de crédit	CHF	18'542'500.—

11.2 Plan des investissements

Les travaux de la Salle del Castillo figurent au plan des investissements 2011-2016 du 10.11.2011, sous l'objet N° 3001 pour un montant d'investissement brut de CHF 16'0000'000.—.

11.3 Charges financières

Dans le but de mieux évaluer la totalité des charges annuelles futures découlant d'un investissement, il y a lieu de tenir compte d'un montant comprenant à la fois l'amortissement et les intérêts.

L'annuité constante déterminée sur la base d'un intérêt de 3½ % et d'une durée d'amortissement de 30 ans, s'élève, à titre indicatif, à CHF 1'008'200.— soit :

CHF	390'100.—	pour les intérêts
CHF	618'100.—	pour l'amortissement

11.4 Amortissement

Nous proposons d'amortir le crédit de CHF 18'542'500.— de la manière suivante :

- CHF 4'951'483.40 par dissolution du Fonds de réserve pour la rénovation de la Salle del Castillo (compte de bilan n° 9281.09). Ce montant correspond au produit de la vente de 4'950 actions de la Compagnie Vaudoise d'Electricité (CVE) au porteur conformément aux conclusions du préavis n° 03/2005 ;

- CHF 380'000.— par prélèvement du Fonds de réserve des égouts (compte de bilan n° 9280.11) pour amortir en une seule fois les travaux d'assainissement du réseau d'égout dans le secteur du Quai Monnerat ;
- CHF 440'400.— pendant une durée de 30 ans pour amortir le solde de CHF 13'211'016.60.

En conclusion, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY

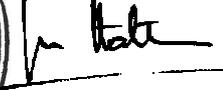
VU le préavis N° 33/2011, du 1^{er} décembre 2011, concernant la « Demande de crédit d'ouvrage pour financer la restauration et transformation de la salle del Castillo » ;

VU le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet, qui a été porté à l'ordre du jour

d é c i d e

1. d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 18'542'500.— pour financer la restauration et transformation de la Salle del Castillo, la démolition du Restaurant du Rivage, la construction d'une nouvelle station électrique et l'assainissement du réseau d'égout et des services industriels dans le secteur du Quai Monnerat, le doublage acoustique du mur mitoyen des annexes du Château de l'Aile et de la Salle del Castillo et le renouvellement de l'ameublement de la Salle del Castillo,
2. de financer cette dépense par la trésorerie courante et dans le cadre du plafond d'endettement fixé pour la législature 2011-2016, par prélèvement sur le compte du bilan « Dépenses d'investissements » ;
3. d'amortir le crédit demandé de la manière suivante :
 - par un prélèvement de CHF 4'951'483.40 le Fonds de réserve pour la rénovation de la Salle del Castillo (compte de bilan n° 9281.09) ;
 - par un prélèvement de CHF 380'000.— sur le Fonds de réserve des égouts (compte de bilan n° 9280.11) ;
 - par un amortissement annuel de CHF 440'400.— pendant 30 ans.

Au nom de la Municipalité
le Syndic le Secrétaire



Laurent Ballif Grégoire Halter

Municipaux-délégués : M. Laurent Ballif, syndic

Mme Annick Vuarnoz, municipale de la Direction des affaires sociales et familiales et de la Direction de la culture

Mme Elina Leimgruber, municipale de la Direction de l'architecture et des infrastructures, de l'Office du développement durable et de la Direction de l'Education, Jeunesse et Sports

Annexes :

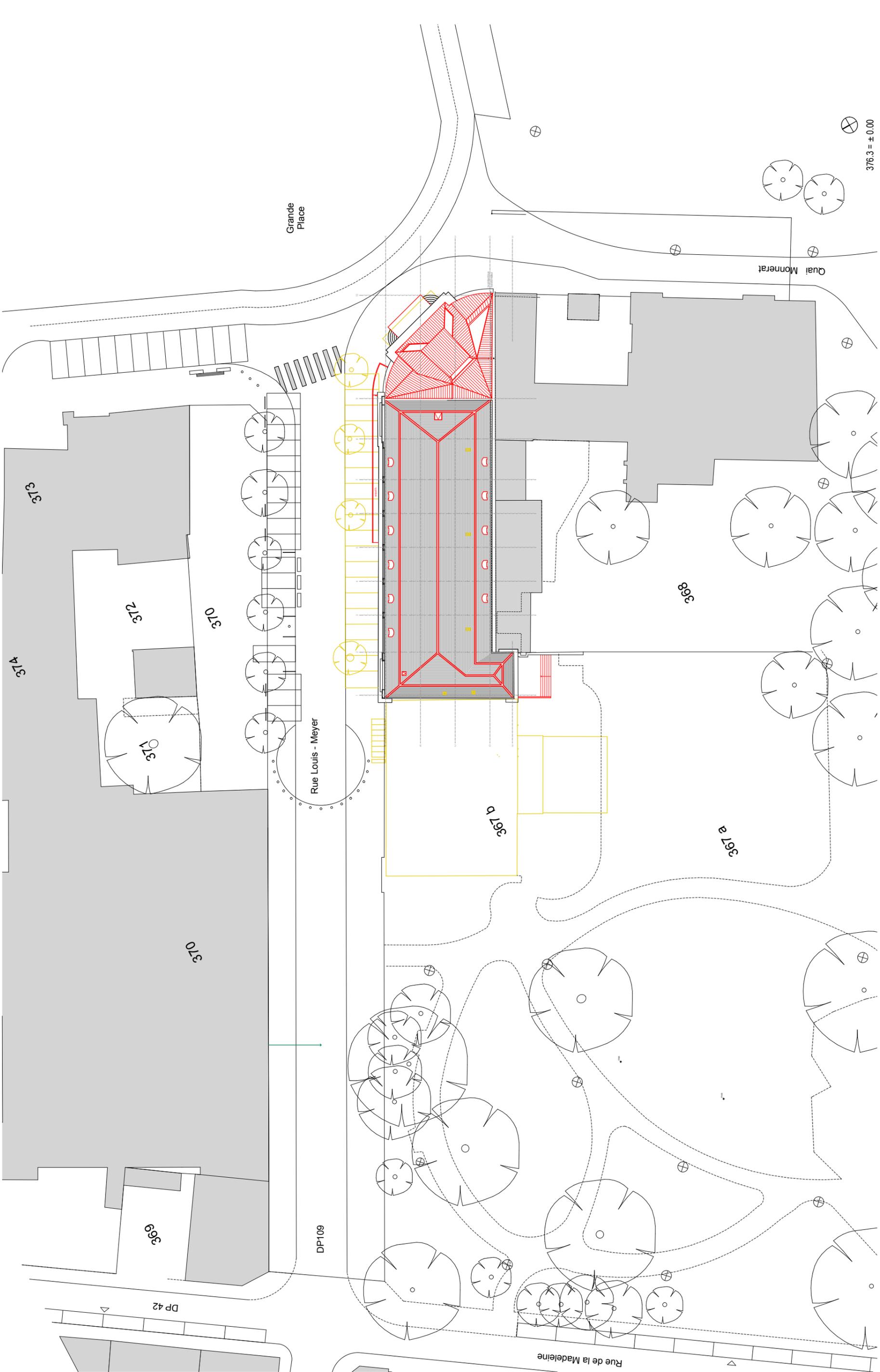
Plan de situation

Plan de l'enquête publique

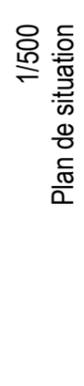
Photomontage de l'entrée principale



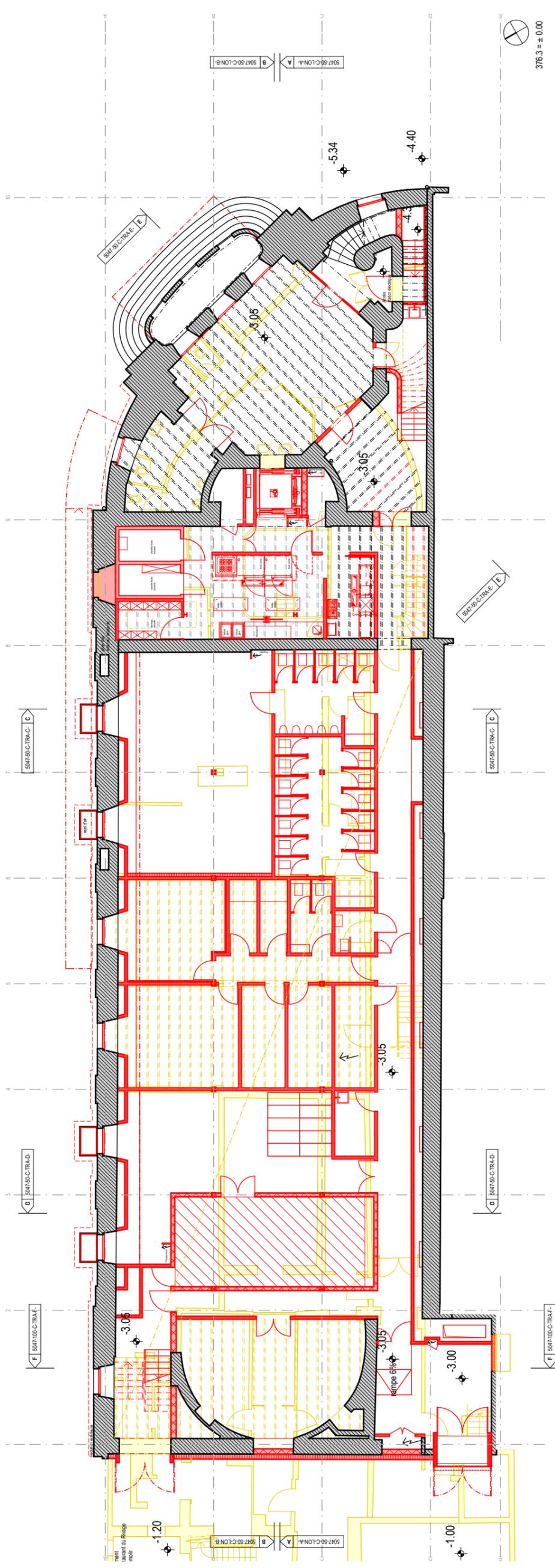
Photo-montage depuis la place du marché

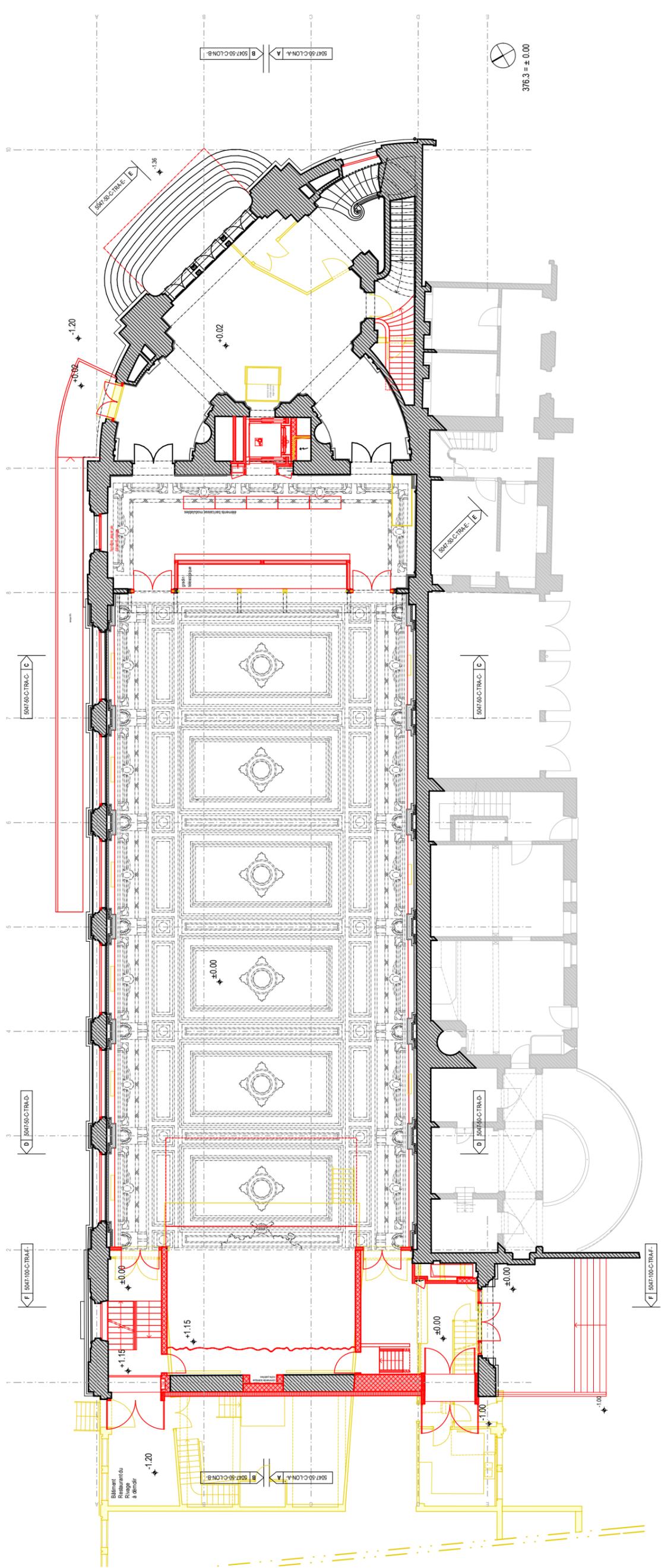


376.3 = ± 0.00



1/500
Plan de situation

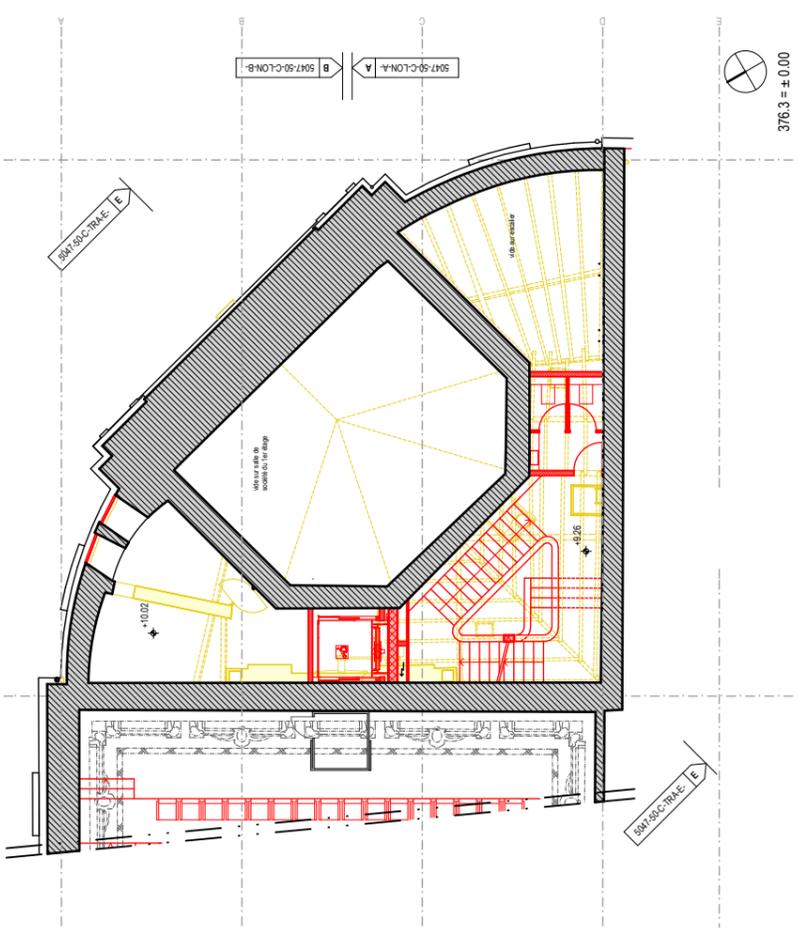
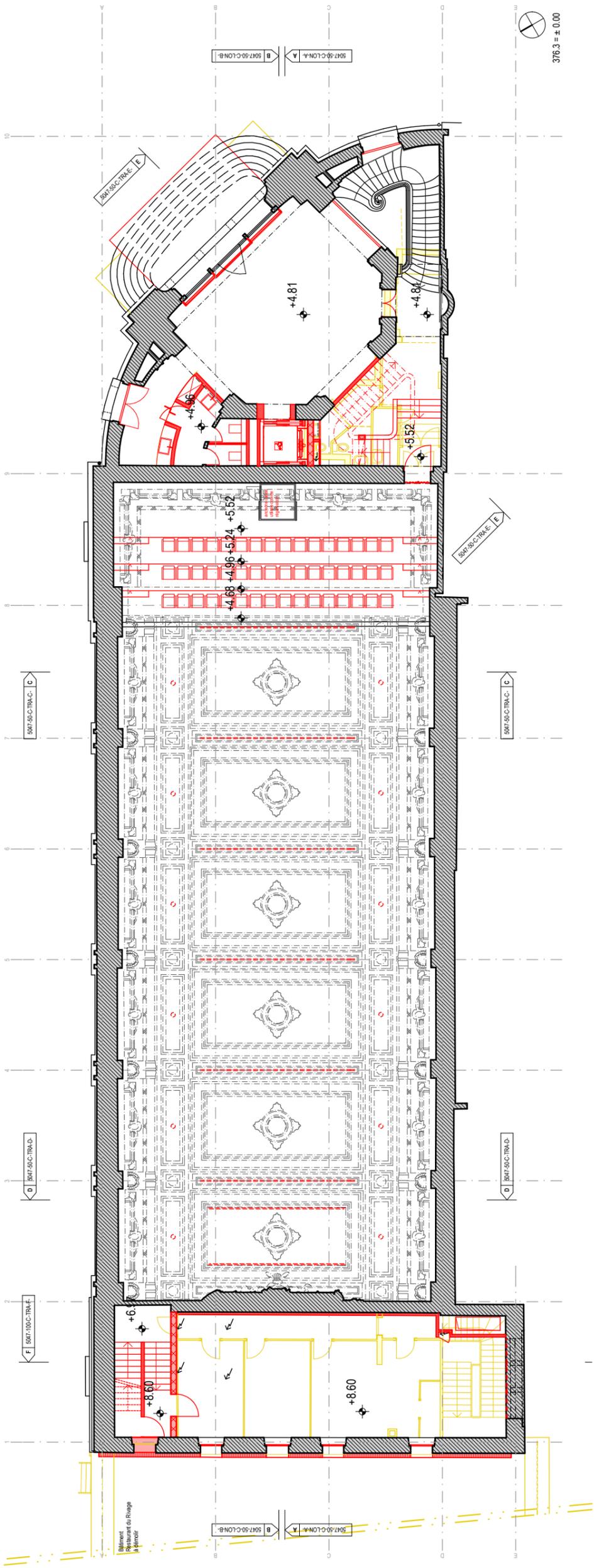


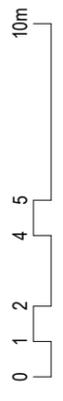
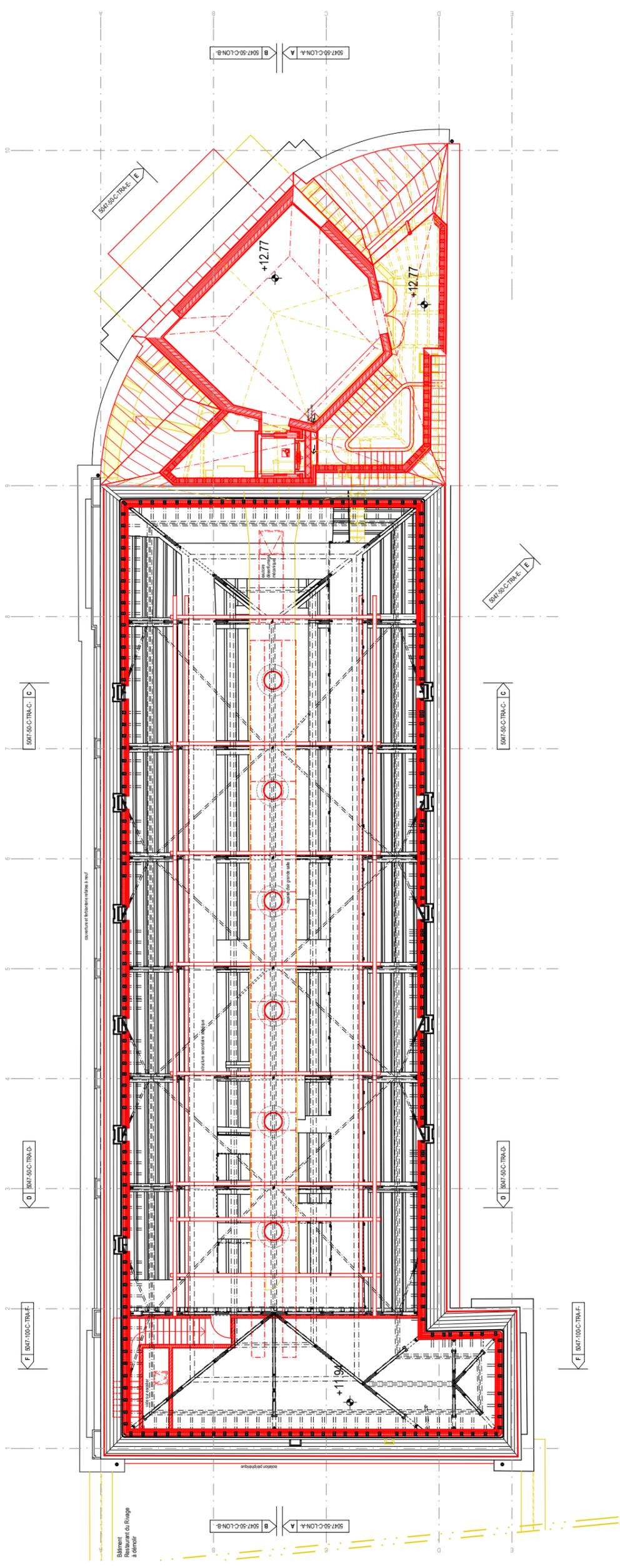


376.3 ± 0.00

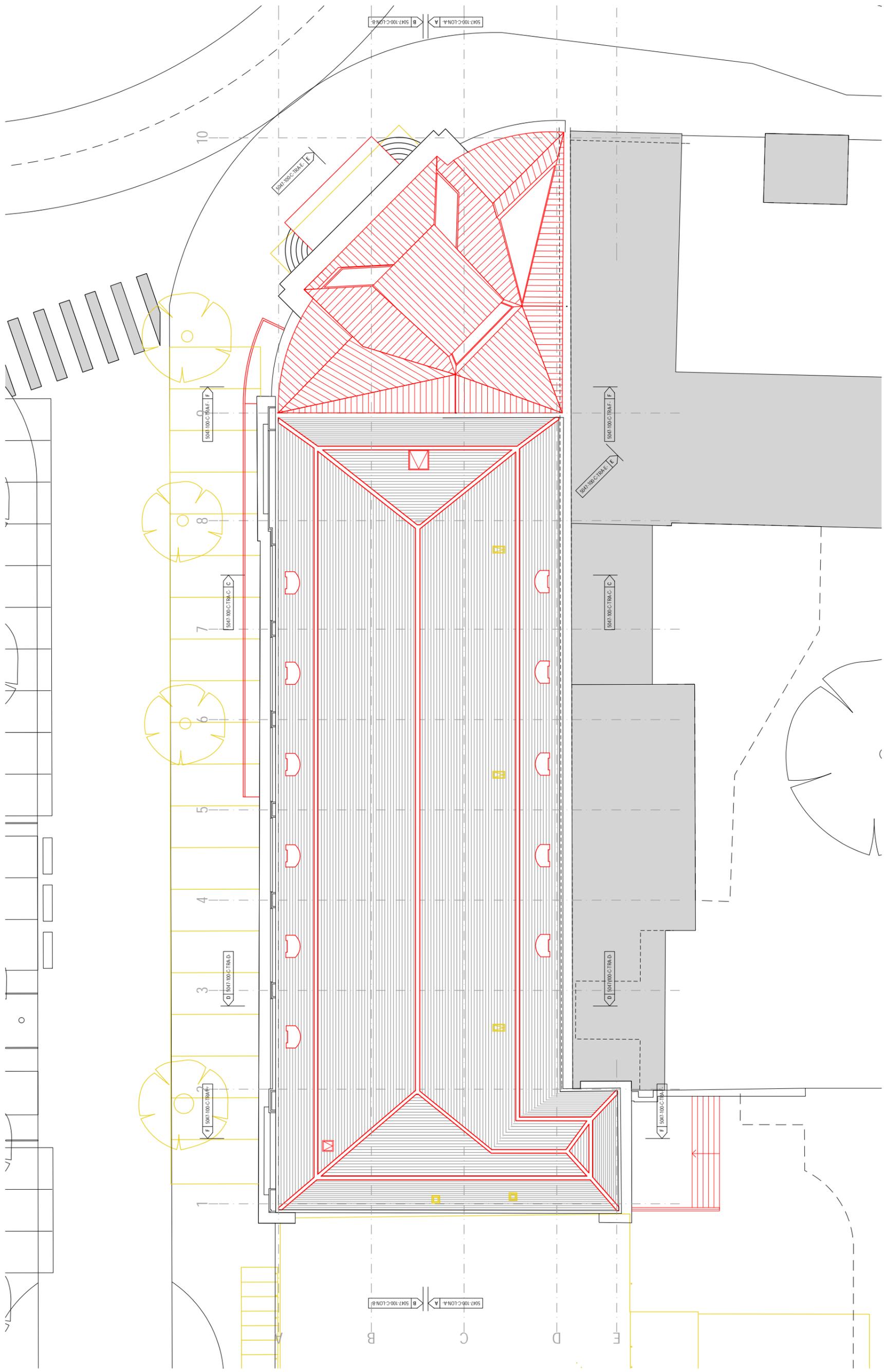


1/200
Plan niveau rez



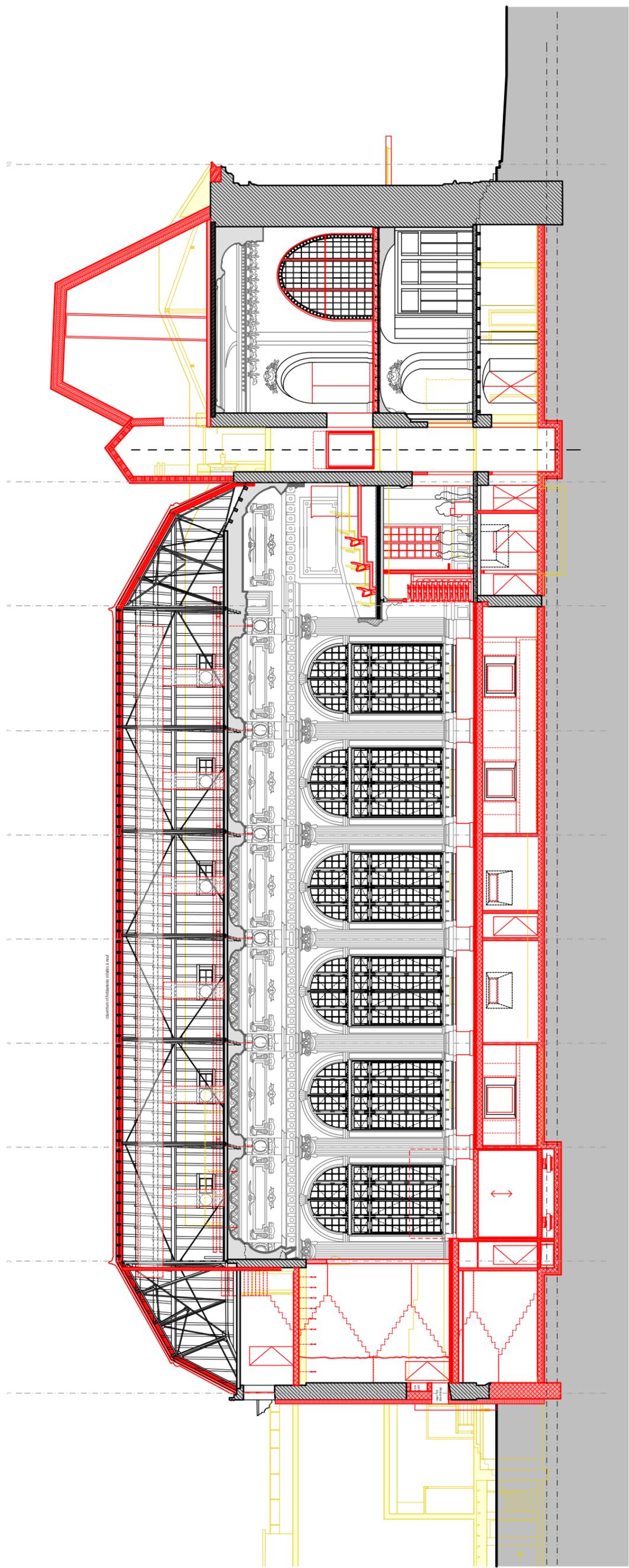


1/200
Plan niveau combles



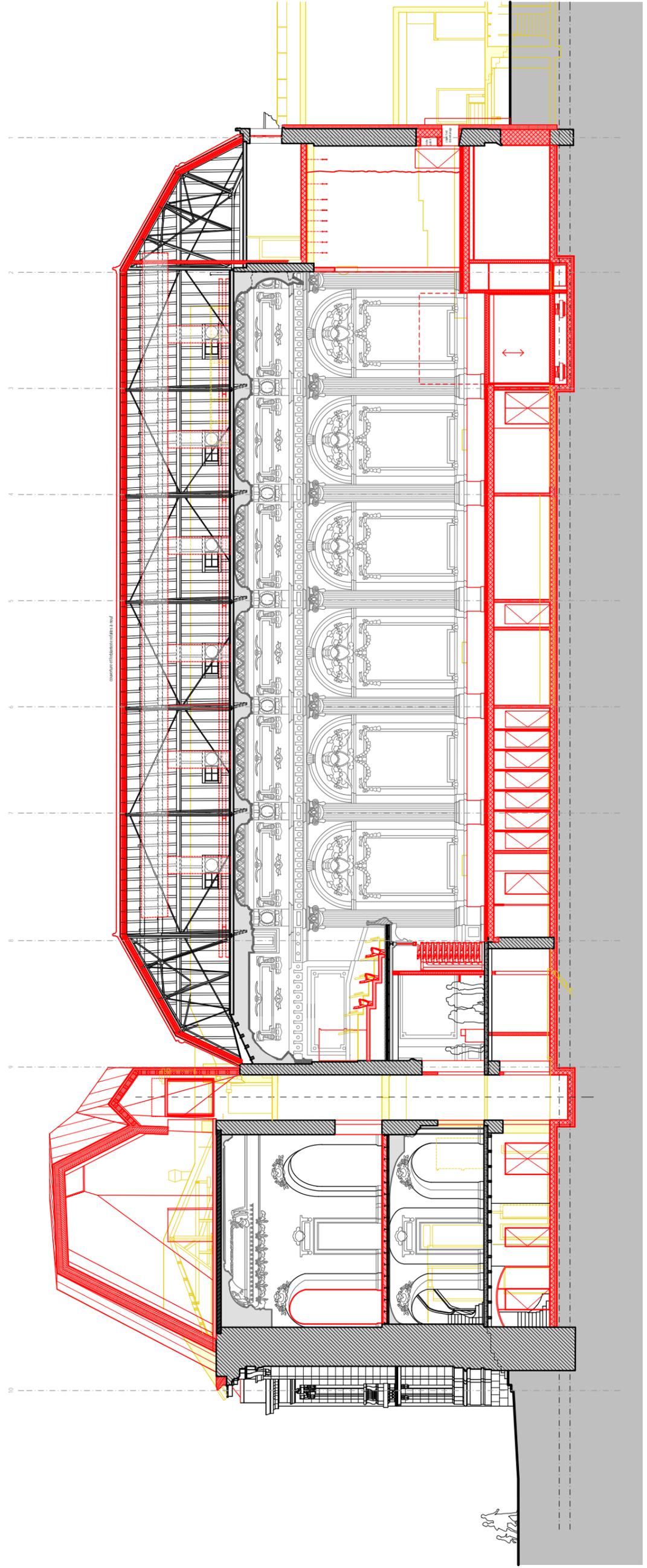
0 1 2 4 5 10m

1/200
Plan des toitures



0 1 2 4 5 10m

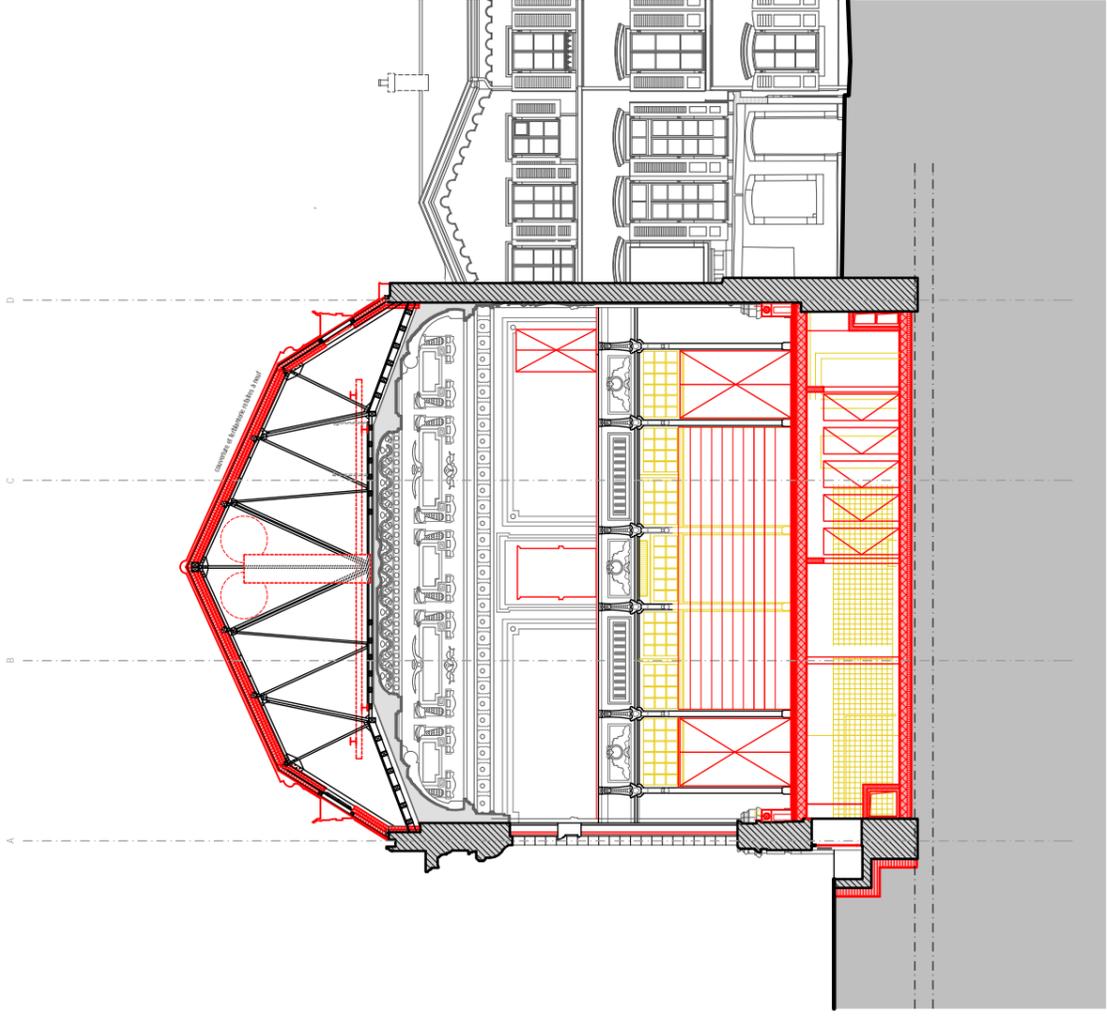
1/200
Coupe longitudinale AA



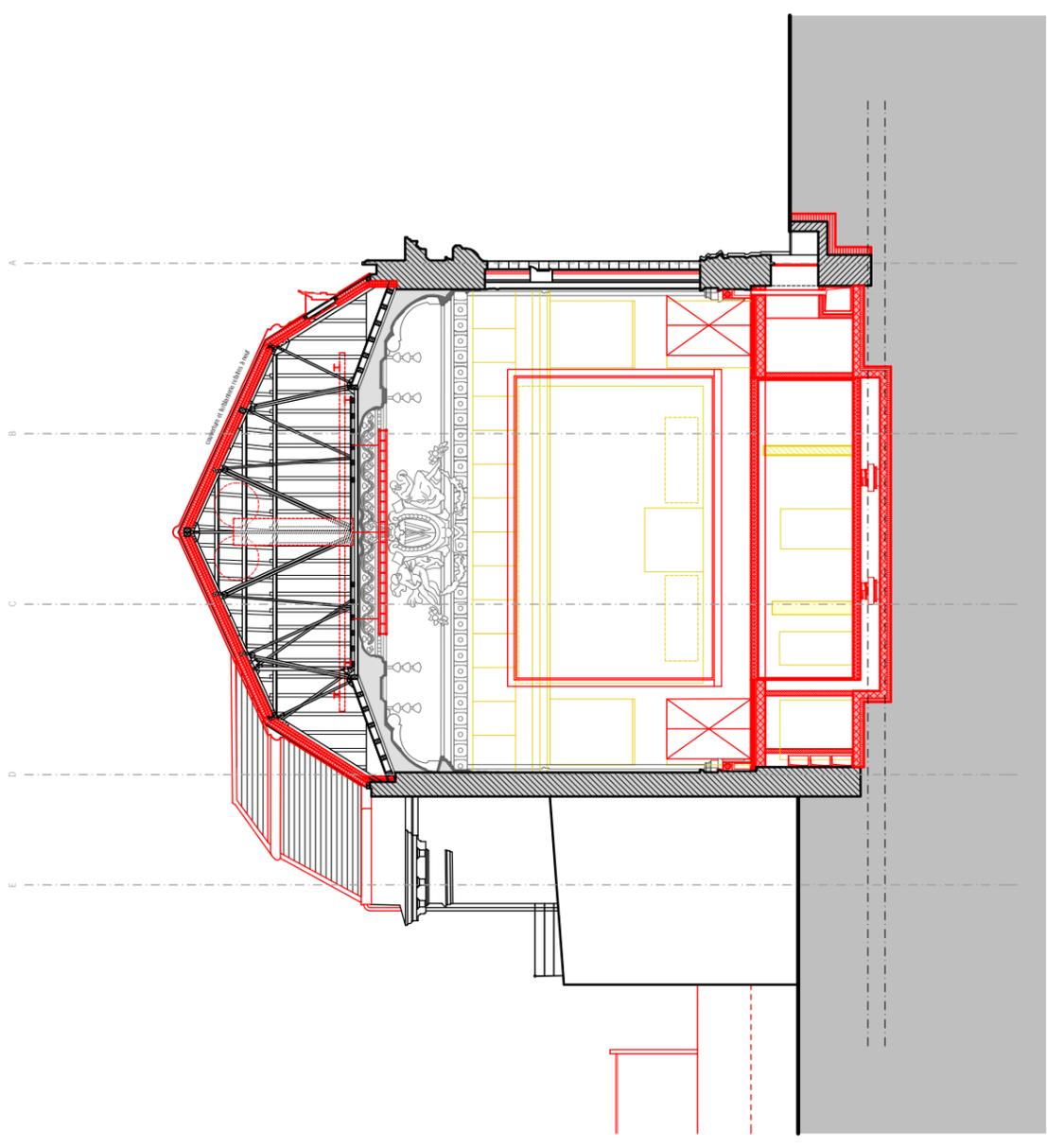
compartiment d'habitation n°1015 à 1017



1/200
Coupe longitudinale BB

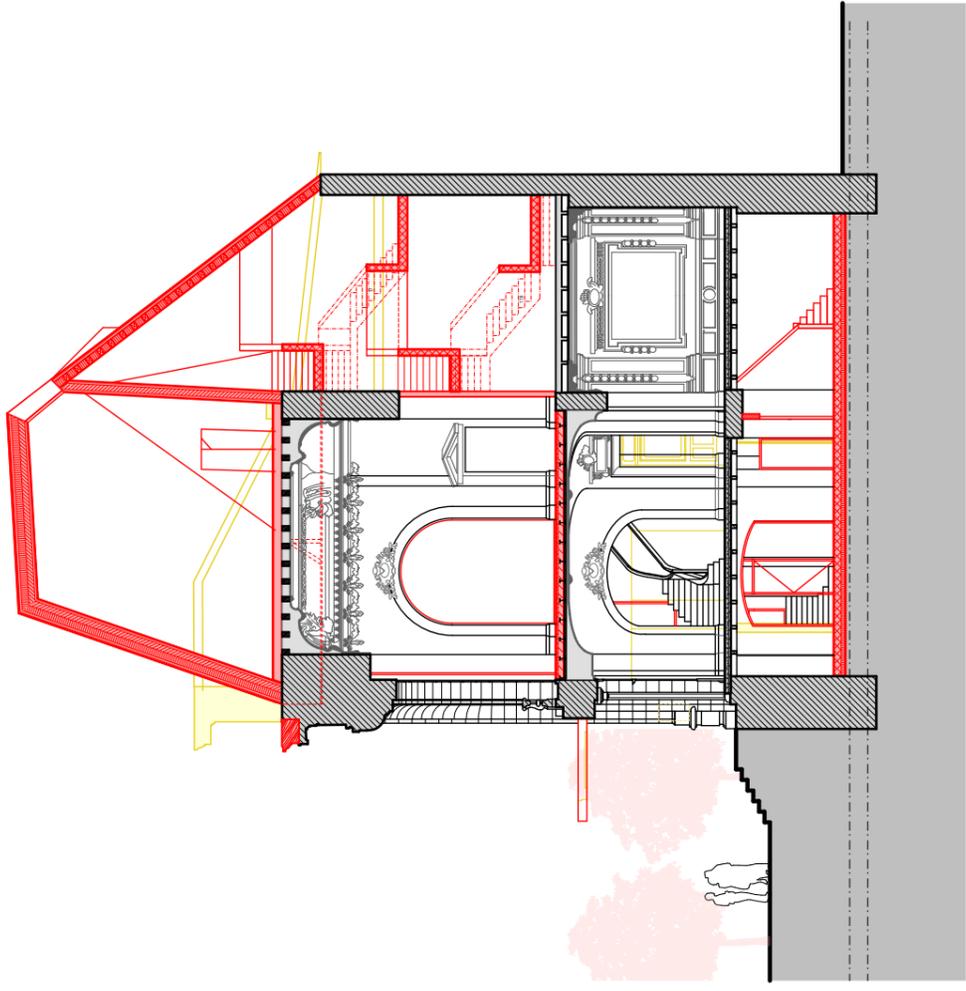


Coupe transversale CC

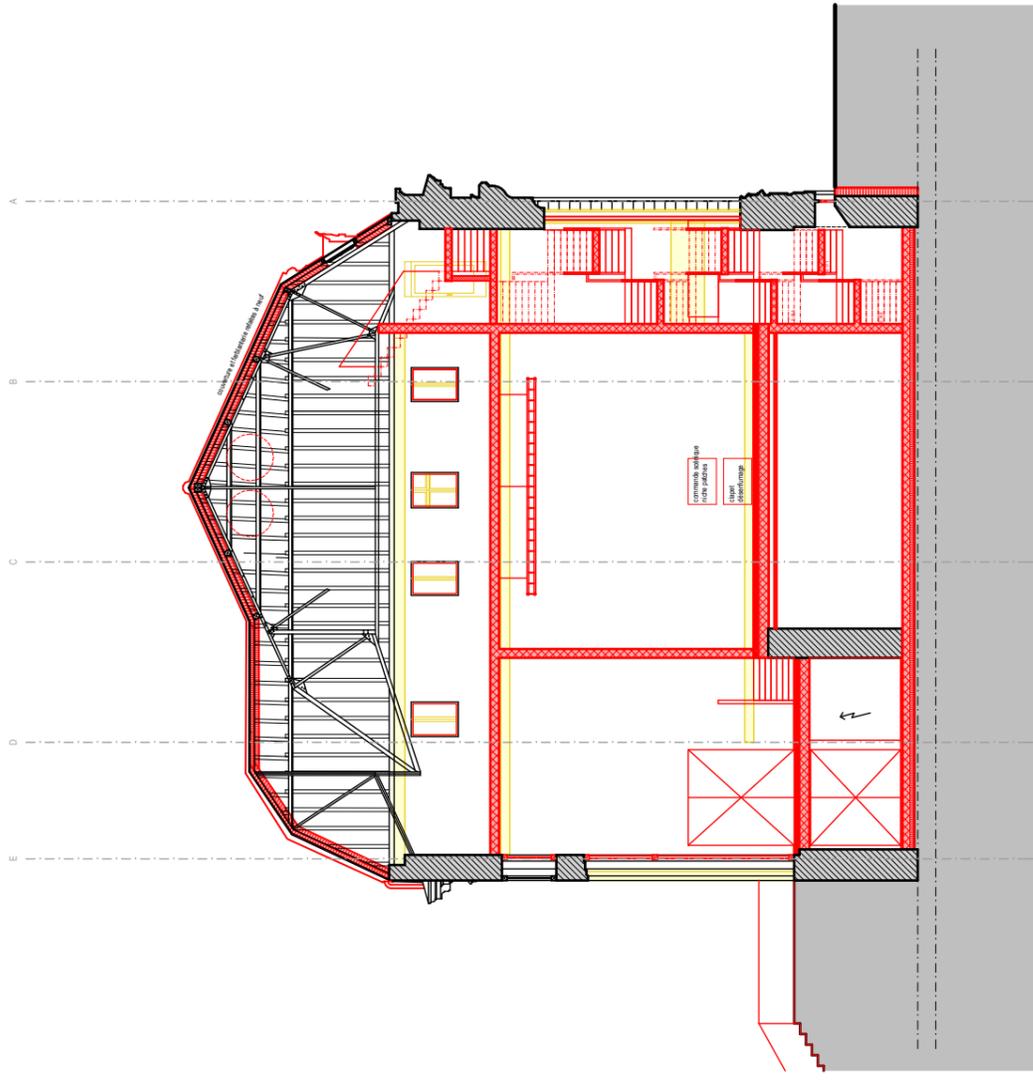


Coupe transversale DD





Coupe transversale EE

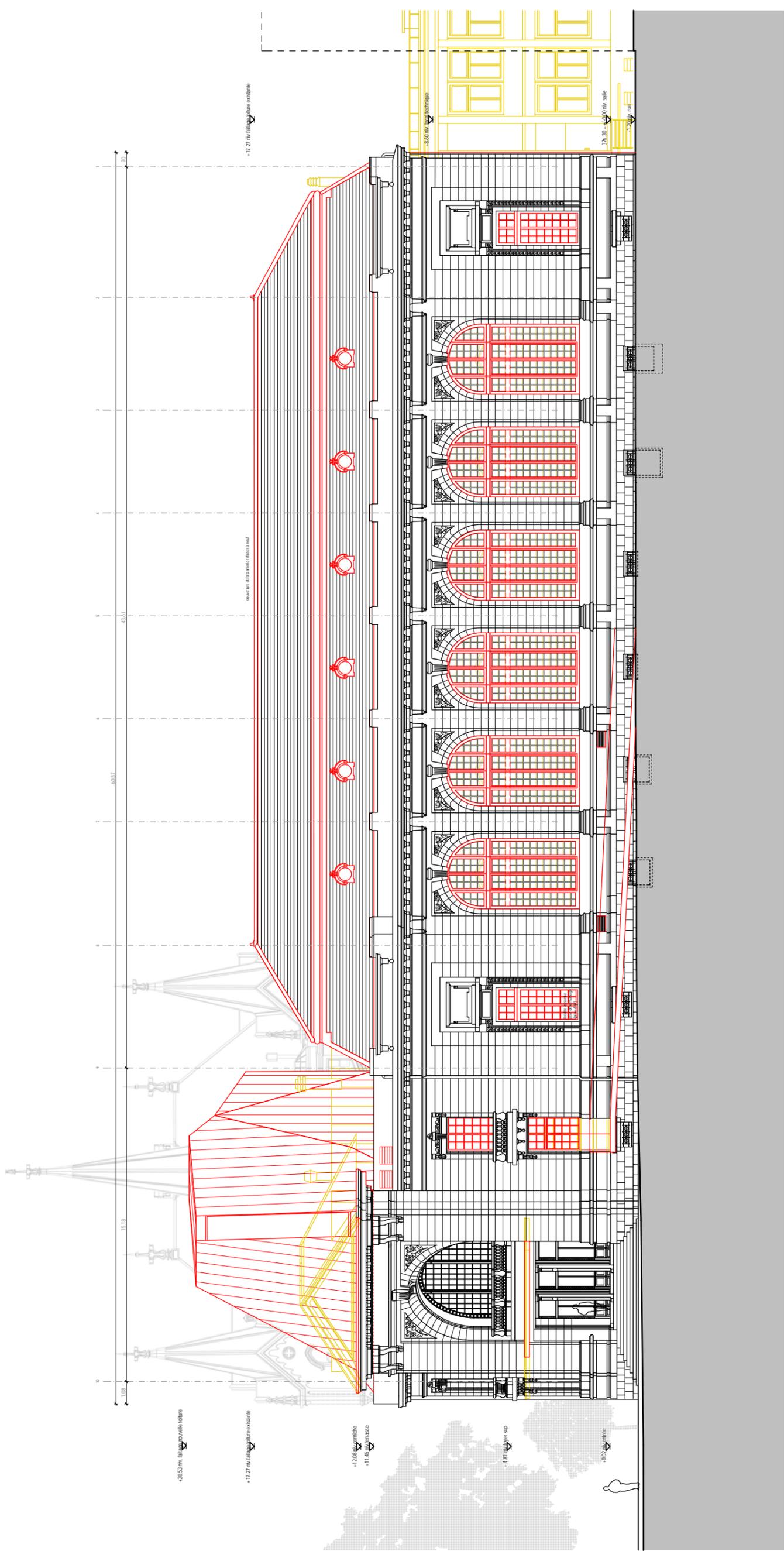


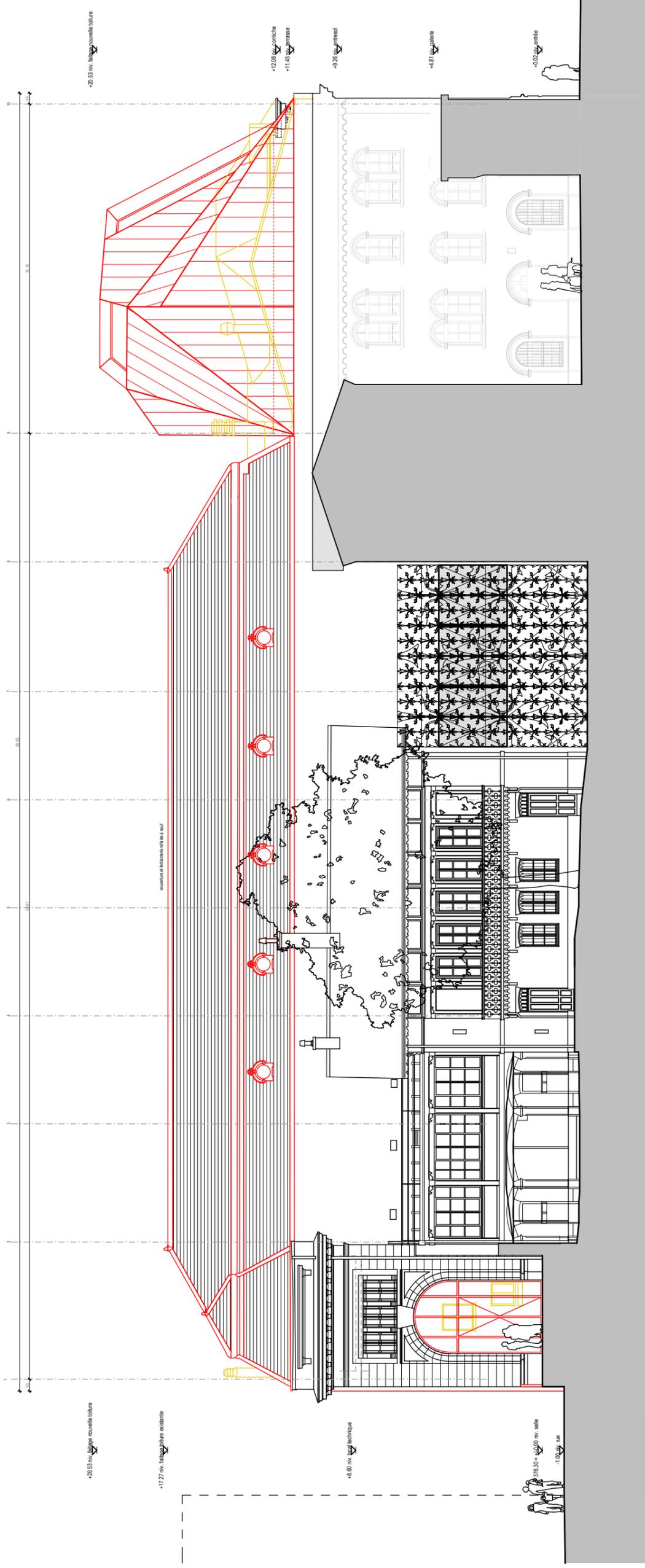
Coupe transversale FF

0 1 2 4 5 10m

1/200

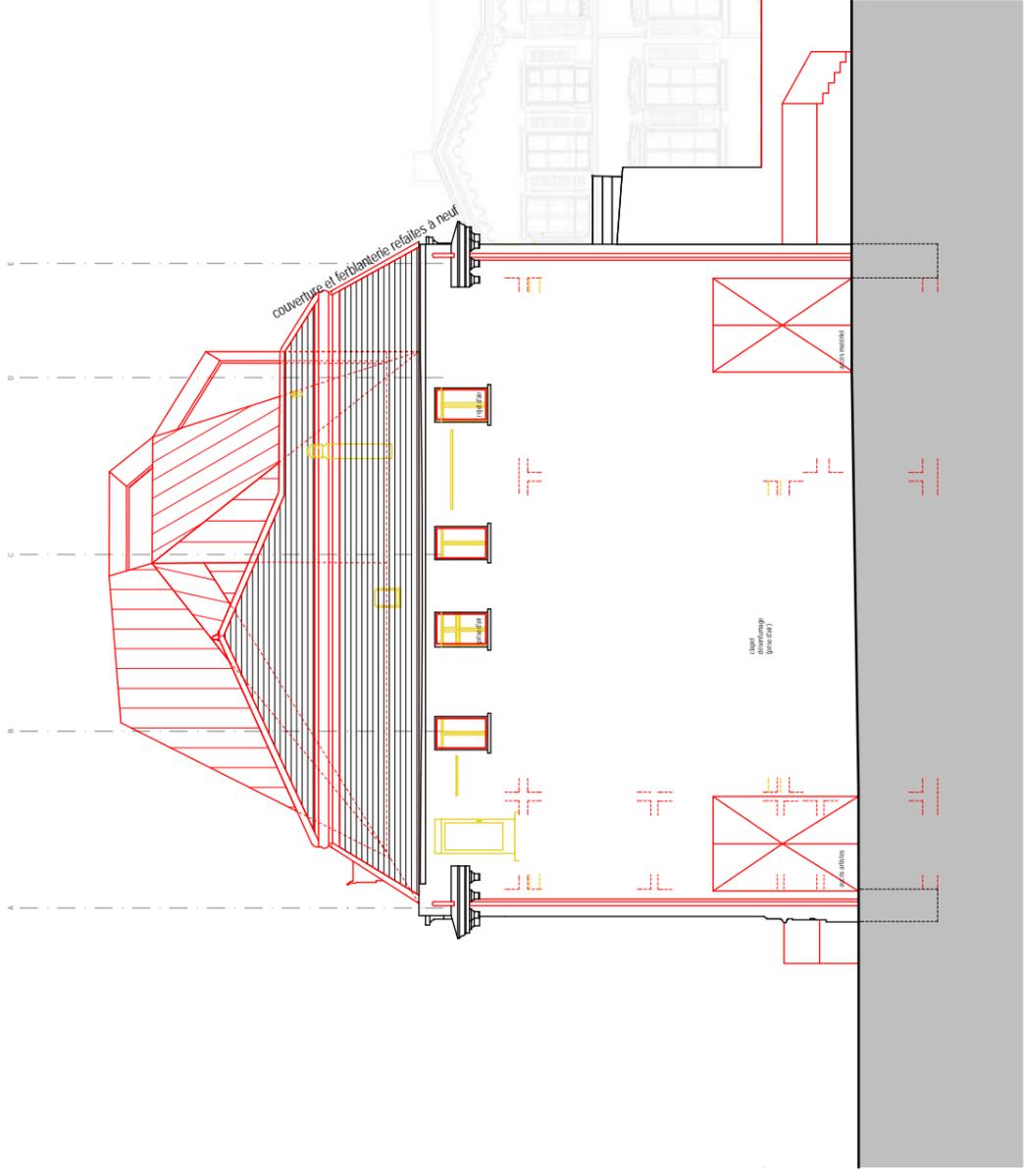
Coupes transversales



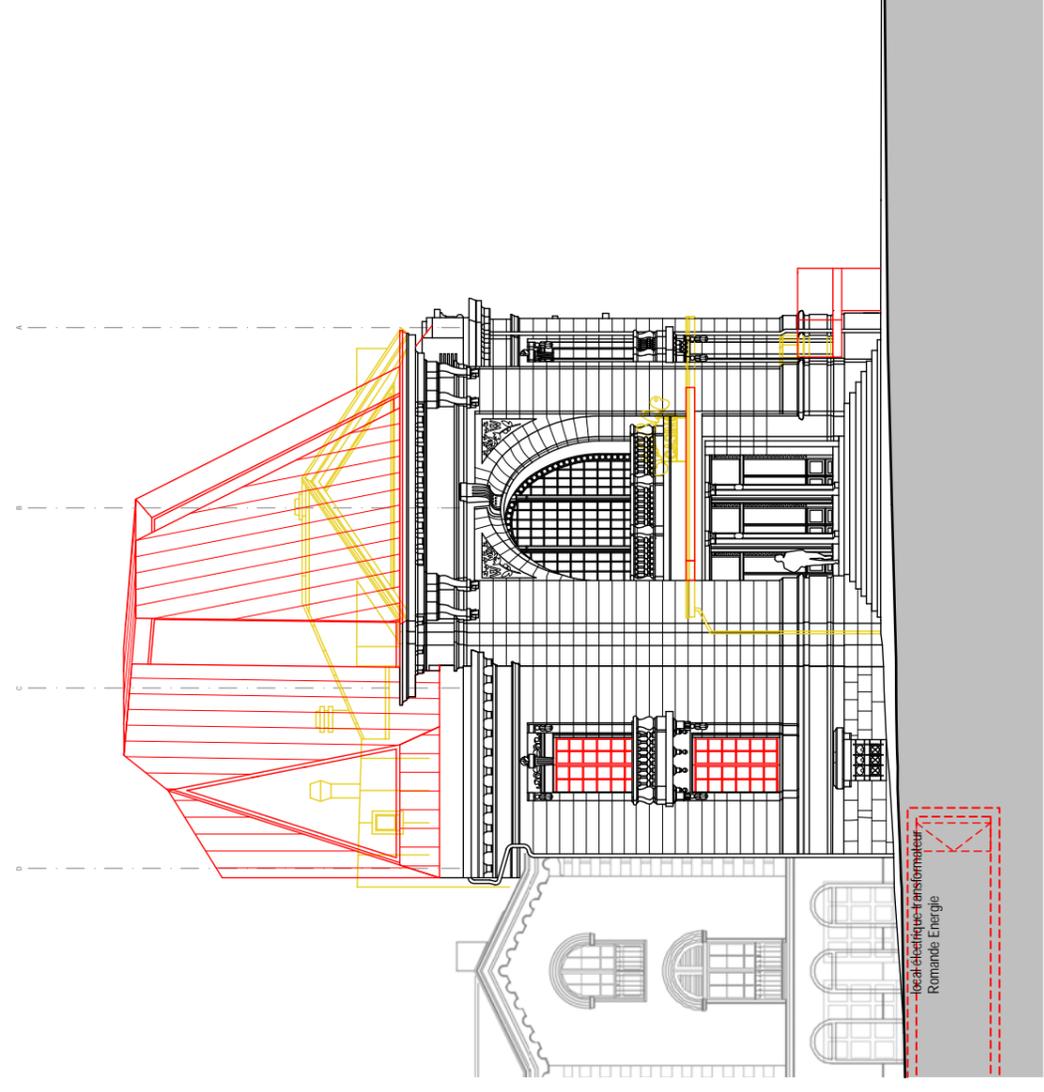


0 1 2 4 5 10m

1/200
Façade Sud



Façade Ouest



Façade Est

0 1 2 4 5 10m

1/200
Façades